

Baromètre Assurances

DEUX-ROUES

**LA SÉCURITÉ DES DEUX-ROUES MOTORISÉS : QUELS
COMPOURTEMENTS ? QUELLES ATTENTES DE LA PART DES
CONDUCTEURS À L'ÉGARD DES ASSURANCES ?**

VAGUE 5

ÉDITION 2025



La démarche

Les motards et scootéristes font partie des usagers les plus vulnérables sur la route. Face à ce constat, le Baromètre Assurances de BPCE L'Observatoire consacré aux deux-roues a été initié en 2021, afin de comprendre les comportements des conducteurs sur la route, leur rapport à la sécurité et leurs attentes en matière de prévention.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la stratégie RSE de BPCE Assurances, qui s'engage en tant qu'assureur responsable avec un enjeu fort : « **mieux prévenir et protéger** ».

Quels sont les grands enseignements de l'étude ? Quel regard portent les conducteurs de deux-roues sur leur conduite et leur sécurité en 2025 ?

[Retrouvez les détails du Baromètre Assurances de BPCE L'Observatoire consacré aux deux-Roues, édition 2025.](#)

Sommaire

- | | | |
|-----------|---|------|
| 01 | Méthodologie d'enquête | p.9 |
| 02 | Pratiques et comportements de conduite | p.12 |
| 03 | Les risques d'accident : perception et attitudes des conducteurs | p.28 |
| 04 | La sécurité sur la route : quelles représentations ? | p.36 |
| 05 | Prévention routière : quelles attentes des conducteurs ? | p.40 |
| 06 | Regard des conducteurs sur la proposition d'un partenariat d'une assurance avec l'application Liberty Rider | p.47 |
| 07 | Habitudes des conducteurs en matière d'information | p.51 |
| 08 | Perceptions concernant le contrôle technique obligatoire | p.56 |

Principaux enseignements de l'étude

Les conducteurs de deux-roues estiment majoritairement faire preuve de prudence, malgré une légère hausse de certains comportements à risque

- Quel que soit le type de route sur laquelle ils roulent, les conducteurs estiment majoritairement respecter les limitations de vitesse. **33% affirment néanmoins qu'il leur arrive le plus souvent de dépasser la limite de vitesse autorisée**, en particulier sur l'autoroute (19%) et sur les routes départementales (17%).
- La prudence dont affirment faire preuve les conducteurs de deux-roues s'exprime également à travers les situations qui leur sont présentées. 58% déclarent qu'ils réduisent leur vitesse à la vue d'un panneau signalant un « virage dangereux » et 64% qu'ils ralentissent lorsqu'ils arrivent à quelques dizaines de mètres d'un feu qui passe à l'orange, **des pratiques cependant encore loin d'être hégémoniques et légèrement en baisse par rapport à 2024.**
- **L'utilisation du téléphone est en augmentation** (52% affirment passer un appel, lire un sms ou consulter les réseaux sociaux au moins de temps en temps en conduisant, 49% en 2023) **alors que les pratiques de zigzag entre les files se maintiennent** (75%), davantage lors d'embouteillages (61%) qu'en circulation (55% en agglomération et 52% sur une route ou une autoroute).
- Concernant les changements météorologiques qui peuvent survenir, les conducteurs déclarent pour beaucoup faire preuve de prudence, entre 50% et 69% déclarant modifier leur conduite face à des conditions météorologiques changeantes. **26% déclarent modifier leur conduite** face à celles-ci, une proportion qui atteint les **46% en ce qui concerne les conditions entraînant une mauvaise visibilité.**
- Quant à la circulation en inter-files, **82% affirment la pratiquer**, dont **32% admettent ne pas en respecter toutes les conditions, et ce, malgré une dangerosité bien identifiée : 66% affirment qu'il s'agit d'une pratique dangereuse pour les usagers de la route, et 76% pour les motards eux-mêmes.**

Principaux enseignements de l'étude

Une conscience des dangers possibles et une bonne connaissance des pratiques à adopter

- En termes de perception des risques, **les conducteurs de deux-roues expriment un fort sentiment de vulnérabilité sur la route**, particulièrement dû, selon eux, au comportement des autres usagers, qui est cité comme le risque le plus craint par 32% des motards et scootéristes. En effet, 73% estiment être régulièrement mis en danger par les automobilistes, et 77% estiment que l'augmentation du nombre d'usagers de vélo/trottinette qui rend leur conduite plus compliquée. Parallèlement à ce sentiment de danger ils affirment également être moins bien protégés par l'aménagement des routes (72%) ou par le code de la route (66%).
- Ce sentiment de vulnérabilité est corroboré par l'expérience des motards et scootéristes : **73% (+8 pts) déclarent avoir été déjà témoins ou victimes d'un accident de la route. Quand ils ont été victimes, deux tiers affirment que les secours ont été appelés** (68%, un score semblable aux années précédentes), que ce soit par eux-mêmes (29%), par l'autre personne impliquée dans l'accident (31%) ou par un témoin (35%).
- Les conducteurs s'estiment également particulièrement bien informés sur la façon de réagir dans ces cas-là, qu'ils soient impliqués dans un accident (75%) ou témoins (73%) de celui-ci. Ce haut niveau d'information s'exprime par une **bonne connaissance des premiers gestes à réaliser en cas d'accident : sécuriser les lieux (71%) et prévenir les secours (64%)**. Par ailleurs, dans 33% des cas, les conducteurs estiment qu'il faut apporter les premiers soins à la victime.

Principaux enseignements de l'étude

En termes de prévention, un niveau de confiance stable notamment envers les acteurs du secours et les assurances, desquelles des actions de prévention sont attendues et valorisées

- En termes de prévention sur la route, les Français accordent leur confiance **d'abord envers les acteurs du secours comme les sapeurs-pompiers (82%) et les ambulanciers (78%)**, suivi de ceux chargés d'assurer la sécurité (agents de police : 76%, gendarmes : 75%) et les associations de prévention routière (74%). En matière d'évolutions, **les différents acteurs s'inscrivent dans une dynamique de confiance à la baisse** par rapport aux résultats qu'ils obtenaient il y a encore quelques années.
- **Les compagnies d'assurance bénéficient de la confiance de 62% des conducteurs. 54% déclarent qu'il devrait être prioritaire qu'une assurance propose des outils de prévention à ses assurés**, une proportion stable sur ces trois dernières années. Parmi ces outils possibles, 82% des motards et scootéristes seraient favorables à l'accès à une application d'assistance à la conduite, qui préviendrait directement les secours en cas d'accident.
- **Pour une majorité des conducteurs, proposer une application de ce type dans le cadre d'un contrat d'assurance transmet l'image d'une assurance moderne (78%) et qui prend soin de ses assurés (79%)**, des perceptions plutôt stables depuis 2023. À ce propos, Liberty Rider apparaît connu au moins de nom par près de deux tiers des motards et scootéristes (65%), une notoriété en hausse depuis 2023 (+5).

Principaux enseignements de l'étude

Des conducteurs qui s'informent sur les nouveautés et un bilan plutôt positif de l'obligation du contrôle technique

- Une majorité de **conducteurs déclarent se renseigner sur les nouveautés dans le domaine des deux-roues motorisés**, que ce soit en matière de nouvelles réglementations (86%) ou de nouveaux équipements de sécurité (85%). **Les sources d'information évoquées sont multiples, avec néanmoins une place importante pour la télévision (37%) et les réseaux sociaux (35%)**, puis dans un second temps les sites d'information généralistes (30%) et spécialisés (28%). Un quart des conducteurs affirment s'informer grâce aux mails et newsletters reçus par les fabricants et leurs mutuelles (25%).
- **58% des conducteurs de deux-roues motorisés se souviennent avoir lu, vu ou entendu une campagne de communication sur la prévention routière.**
- Depuis la mise en place du contrôle technique obligatoire pour les deux-roues motorisés en avril 2024, **deux tiers des motards et scootéristes affirment que cette obligation a amélioré la sécurité des conducteurs de motos et scooters sur les routes (67%), 61% déclarent même que le contrôle technique obligatoire a été pour eux une incitation à entretenir davantage leur véhicule.**

Principaux enseignements de l'étude

Des profils de conducteurs distincts en fonction de ce qu'ils conduisent

- Les opinions partagées apparaissent en grande partie corrélées au **type de deux-roues** qu'ils conduisent. Deux profils se dégagent ainsi comme très différents dans leurs pratiques et leurs opinions. D'un côté, les **conducteurs de motos (de plus de 125 cm³)** se déclarent généralement **plus prudents : ils ont davantage tendance à ralentir en cas de virage dangereux** (71% vs 58% au global) **et à l'approche d'un feu qui passe à l'orange** (78% vs 64%) **et affirment être plus prudents en cas de conditions météorologiques difficiles**. Ils sont également bien plus critiques que les autres l'évolution de la législation récente sur le contrôle technique obligatoire.
- De l'autre côté, les **cyclomotoristes** admettent **davantage de comportements à risque** avec notamment une plus forte utilisation du téléphone que les autres (66% affirment utiliser de temps en temps leur téléphone, contre 52% au global) et considèrent moins que les autres que les vêtements de protection individuelle non-obligatoires comme prioritaires (49% vs 54%).
- **Les différences entre ces deux types de conducteurs reflètent surtout des profils sociaux et des lieux de conduite très différents** puisque les conducteurs de motos apparaissent plus âgés et conduisent depuis plus longtemps leur deux-roues que les conducteurs de cyclomoteurs, plus jeunes, et davantage amenés que les autres à conduire leur véhicule en pleine agglomération, avec des arrêts plus fréquents que les autres.



01

MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE



Enquête réalisée **en ligne du 18 au 26 février 2025** par **Toluna – Harris Interactive**



Échantillon de **1 023 personnes**, représentatif des utilisateurs de deux-roues motorisés (moto ou scooter) au moins une fois par mois.



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : **sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région de l'interviewé(e) et fréquence d'utilisation d'un deux-roues motorisé.**



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.
- Les chiffres en italique sont ceux qui apparaissent significativement au-dessus de la moyenne.
- Dans le cadre de ce document, les termes « motards » et « conducteurs » renvoient aux conducteurs de deux-roues motorisés (qu'il s'agisse de cyclomoteurs, de motos légères, de motos, etc.)
- Sont signalées dans ce rapport les évolutions significatives relativement aux quatre précédentes vagues du baromètre « La sécurité des deux-roues motorisés : quels comportements ? Quelles attentes de la part des conducteurs à l'égard des assurances ? », réalisées en ligne pour Banque Populaire et menées par Toluna - Harris Interactive :
 - *du 13 au 27 mai 2021 auprès d'un échantillon de 1007 personnes représentatif des utilisateurs de deux-roues motorisés (moto ou scooter) au moins une fois par mois.*
 - *du 21 avril au 6 mai 2022 auprès d'un échantillon de 1033 personnes représentatif des utilisateurs de deux-roues motorisés (moto ou scooter) au moins une fois par mois*
 - *Du 26 avril au 10 mai 2023 auprès d'un échantillon de 1013 personnes représentatif des utilisateurs de deux-roues motorisés (moto ou scooter) au moins une fois par mois*
 - *Du 12 au 20 mars 2024 auprès d'un échantillon de 1015 personnes représentatif des utilisateurs de deux roues motorisés (moto ou scooter) au moins une fois par mois*

INTERVALLE DE CONFIANCE

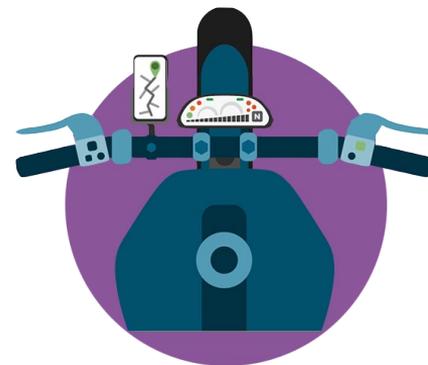
L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

Taille de l'échantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100 interviews	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10
200 interviews	3,1	4,3	5,7	6,5	6,9	7,1
300 interviews	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400 interviews	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500 interviews	2,0	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600 interviews	1,8	2,4	3,3	3,8	4,0	4,1
800 interviews	1,5	2,1	2,8	3,2	3,4	3,5
1 000 interviews	1,4	1,8	2,5	2,9	3,0	3,1
2 000 interviews	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,3
3 000 interviews	0,8	1,1	1,5	1,7	1,8	1,8
4 000 interviews	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6 000 interviews	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4

Note de lecture : dans le cas d'un échantillon de 1 000 personnes, si le pourcentage mesuré est de 10%, la marge d'erreur est égale à 1,8. Il y a donc 95% de chance que le pourcentage réel soit compris entre 8,2% et 11,8% (plus ou moins 1,8 point).

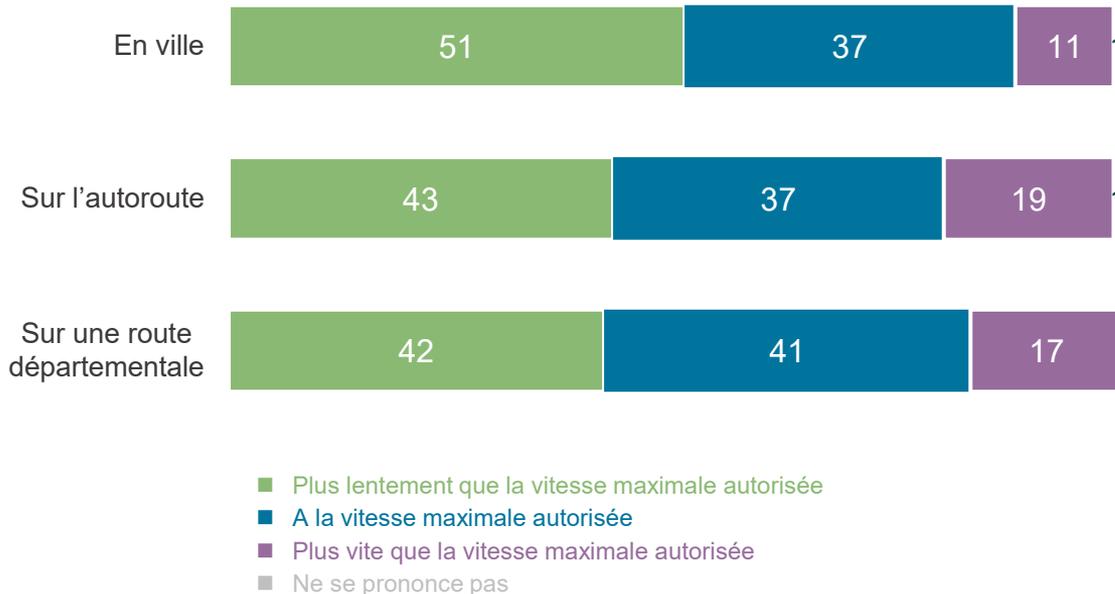
02

PRATIQUES ET COMPORTEMENTS DE CONDUITE



[1] Diriez-vous que vous conduisez le plus souvent votre moto ou scooter ... ?

- À tous, en % -



33%

Déclarent conduire plus vite que la vitesse maximale autorisée dans au moins une de ces situations

18-24 ans : 43%

Que retenir ?

Les conducteurs de deux-roues motorisé déclarent pour la plupart **respecter le plus souvent les limites de vitesse**, mais un tiers d'entre eux admettent dépasser parfois la vitesse maximale autorisée, en particulier hors agglomération

[1] Diriez-vous que vous conduisez le plus souvent votre moto ou scooter ... ?

- À tous, en % -



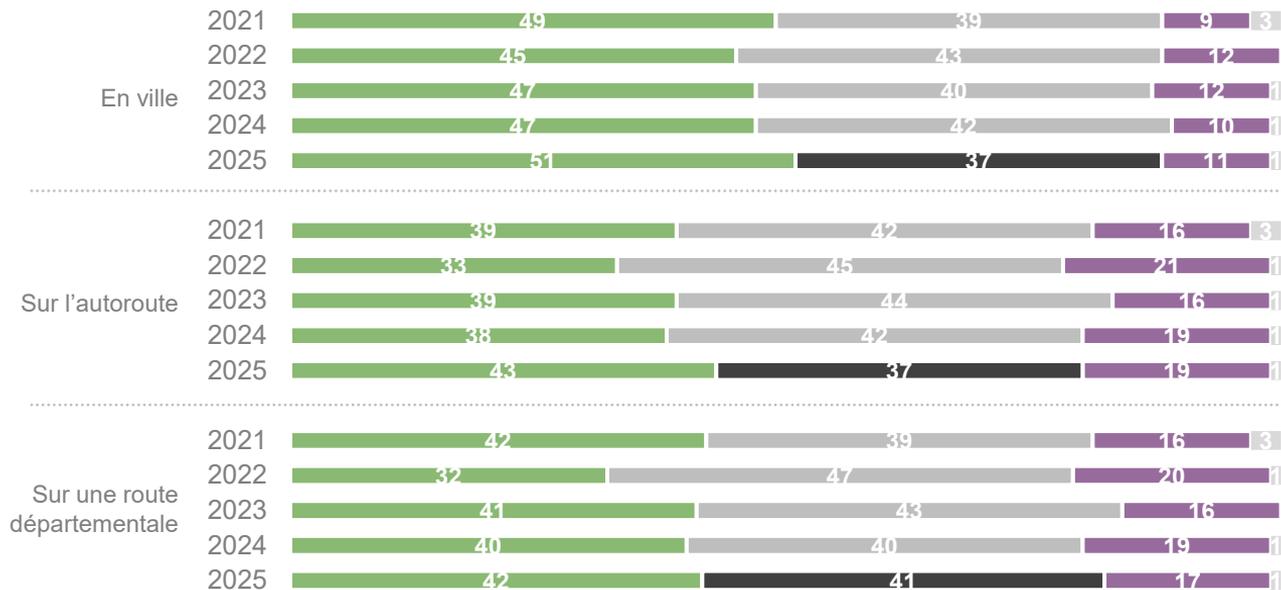
	ST Plus lentement que la vitesse maximale autorisée	Beaucoup plus lentement que la vitesse maximale autorisée	Un peu plus lentement que la vitesse maximale autorisée	À la vitesse maximale autorisée	ST Plus vite que la vitesse maximale autorisée	Un peu plus vite que la vitesse maximale autorisée	Beaucoup plus vite que la vitesse maximale autorisée	Ne se prononce pas
En ville	51	17	34	37	11	9	2	1
Sur l'autoroute	43	16	27	37	19	15	4	1
Sur une route départementale	42	14	28	41	17	15	2	0

Que retenir ?

En ville, les conducteurs de deux-roues motorisés déclarent principalement rouler un peu plus lentement que la vitesse maximale autorisée. Dans les trois situations, les motards qui affirment rouler beaucoup plus vite que la vitesse maximale autorisée sont très minoritaires.

[1] Diriez-vous que vous conduisez le plus souvent votre moto ou scooter ... ?

- À tous, en % -



- Plus lentement que la vitesse maximale autorisée
- À la vitesse maximale autorisée
- Plus vite que la vitesse maximale autorisée



Que retenir ?

Si la proportion de conducteurs de deux-roues motorisés à déclarer conduire plus lentement que la vitesse maximale autorisée croît depuis l'an dernier, **la proportion de motards qui déclarent conduire plus vite reste stable.**

[3] Lorsqu'un panneau de signalisation indique un « virage dangereux », que faites-vous le plus souvent ?

- À tous, en % -

Vous réduisez votre vitesse pour plus de sécurité

Hommes : 60%

50 ans et plus : 71%

Utilisent des deux-roues motorisés depuis plus de 10 ans : 71%

Utilisent une moto : 71%



Que retenir ?

À l'approche d'un virage dangereux, un peu moins de 60% des usagers en deux-roues motorisé déclarent réduire leur vitesse

Vous accélérez pour avoir encore plus de sensations dans le virage

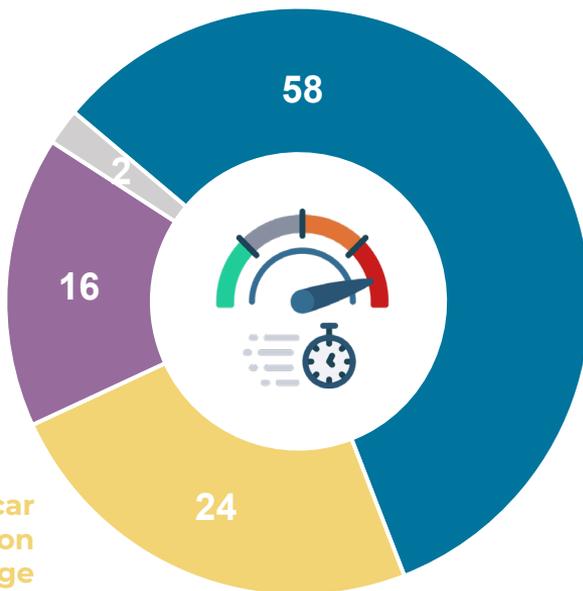
Moins de 35 ans : 19%

Utilisent des deux-roues motorisés depuis 3 à 5 ans : 25%

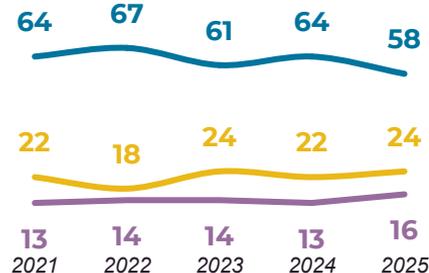
Utilisent un cyclomoteur : 21%

Vous conservez votre vitesse car vous appréciez la sensation d'aller vite dans un virage

Ne se prononce pas



Évolution



[4] Lorsque vous êtes à moto ou à scooter et que vous arrivez à quelques dizaines de mètres d'un feu tricolore qui passe à l'orange, que faites-vous le plus souvent ?

- À tous, en % -

Vous réduisez tout de suite votre vitesse pour être sûr(e) de vous arrêter quand le feu deviendra rouge

50 ans et plus : 76%

Utilisent une moto : 78%

Utilisent des deux-roues motorisés depuis plus de 10 ans : 81%

Ne se prononce pas

Vous accélérez pour passer avant que le feu ne devienne rouge

Moins de 35 ans : 19%

Utilisent un cyclomoteur : 22%

Agglomération parisienne : 22%

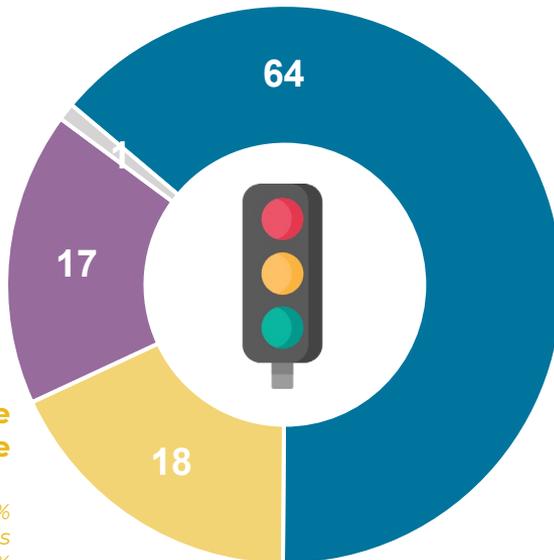
Vous conservez votre vitesse tant que le feu n'est pas rouge

Moins de 35 ans : 21%

Utilisent des deux-roues motorisés depuis

moins de 5 ans : 22%

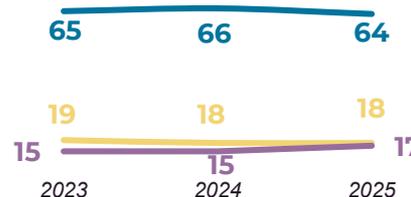
Utilise un cyclomoteur : 22%



Que retenir ?

Environ deux tiers des motards et des scootéristes indiquent ralentir lorsqu'ils s'approchent d'un feu tricolore qui passe à l'orange, un résultat en léger recul par rapport à l'an dernier

Évolution



[5] Lorsque le prix de l'essence augmente, diriez-vous que vous avez plutôt tendance à ... ?

- À tous, en % -

Rouler un peu moins vite que d'habitude

Utilisent leur deux-roues motorisé plusieurs fois par semaine : 46%

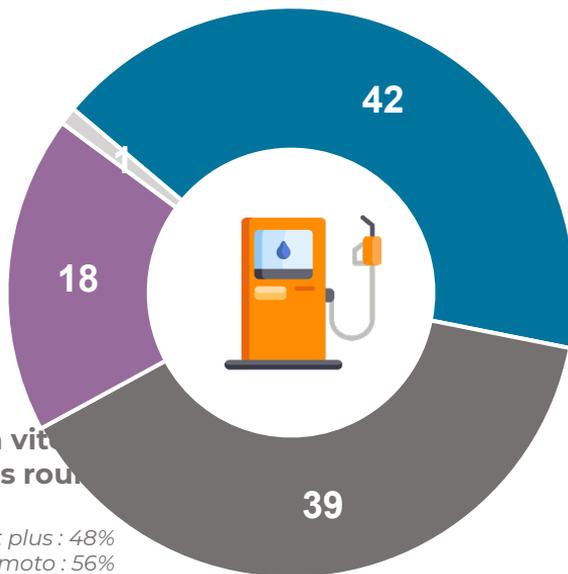
Ne se prononce pas

Rouler un peu plus vite que d'habitude

Moins de 35 ans : 22%
Utilisent un cyclomoteur : 25%
Utilisent des deux-roues motorisés depuis moins de 5 ans : 24%

Le prix de l'essence ne change pas la vitesse à laquelle vous roulez

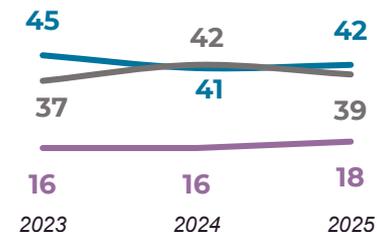
50 ans et plus : 48%
Utilisent une moto : 56%
Utilisent des deux-roues motorisés depuis plus de 10 ans : 53%



Que retenir ?

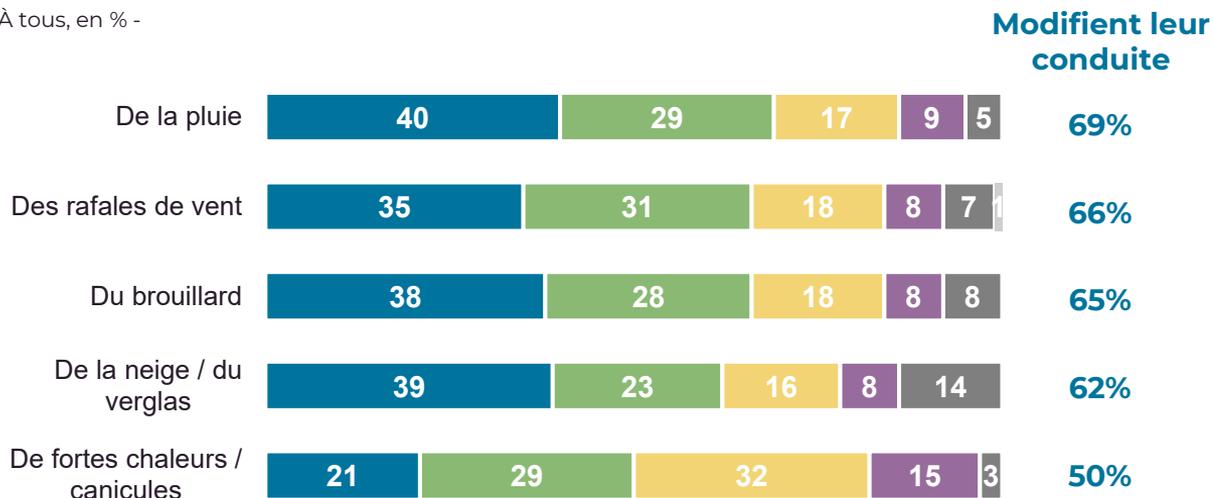
4 motards ou scootéristes sur 10 déclarent rouler légèrement moins vite que d'ordinaire lorsque le prix de l'essence augmente et une proportion proche indique ne pas modifier sa conduite, dans la continuité des tendances mesurées en 2024.

Évolution



[6] De manière générale, avez-vous le sentiment de modifier la façon dont vous conduisez en fonction des conditions météorologiques suivantes ?

- À tous, en % -



- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout
- Vous ne sortez pas votre véhicule au cours de cet évènement météorologique
- Ne se prononce pas



Que retenir ?

Les conducteurs de deux-roues motorisés ont plutôt tendance à modifier leur conduite lorsque les conditions météorologiques sont difficiles



26%

des conducteurs déclarent modifier leur conduite dans chacune de ces situations

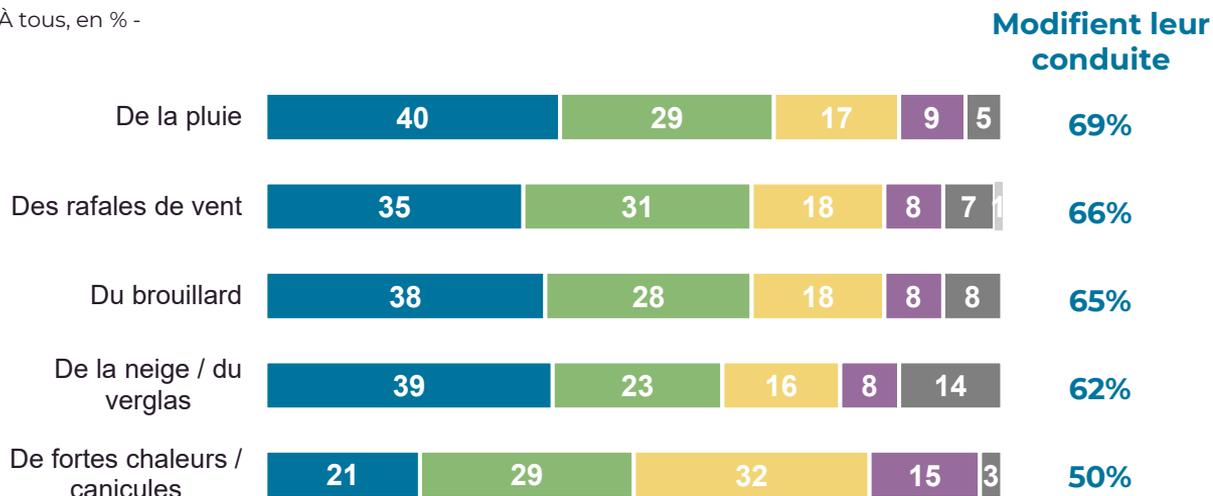


46%

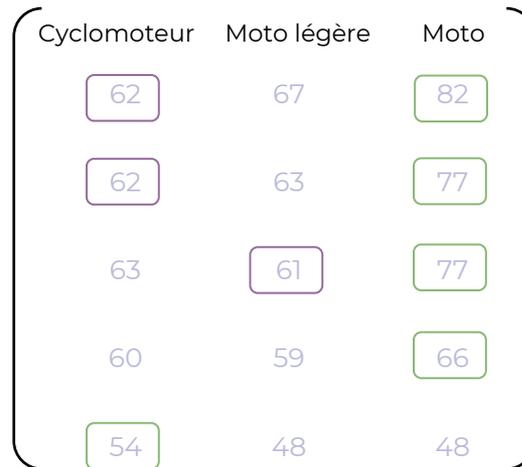
des conducteurs affirment modifier leur conduite systématiquement en cas de mauvaise visibilité (pluie, brouillard, neige)

[6] De manière générale, avez-vous le sentiment de modifier la façon dont vous conduisez en fonction des conditions météorologiques suivantes ?

- À tous, en % -



- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout
- Vous ne sortez pas votre véhicule au cours de cet évènement météorologique
- Ne se prononce pas



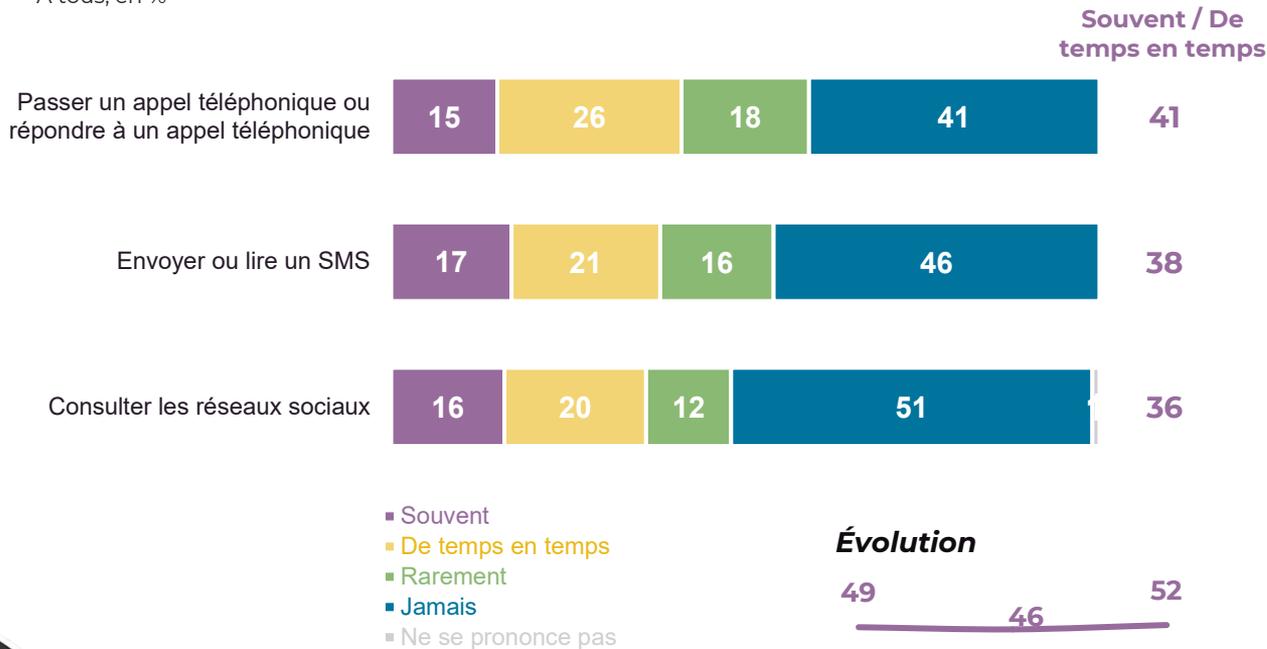
Que retenir ?



De manière générale, les conducteurs utilisant leur deux-roues de façon intensive et depuis longtemps déclarent plus que les autres faire preuve de prudence.

[7] Quand vous êtes en train de conduire votre moto/scooter, à quelle fréquence réalisez-vous chacune des actions suivantes ?

- À tous, en % -



Souvent / De temps en temps

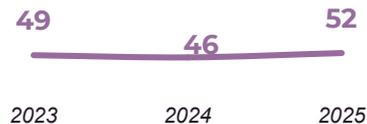


52%

déclarent utiliser leur téléphone de temps en temps dans au moins une de ces situations

- Moins de 35 ans : 64%
- Agglo. parisienne : 62%
- Utilisent un cyclomoteur : 66%
- Utilisent une moto légère : 58%
- Utilisent leur deux-roues motorisé depuis moins de 5 ans : 64%

Évolution

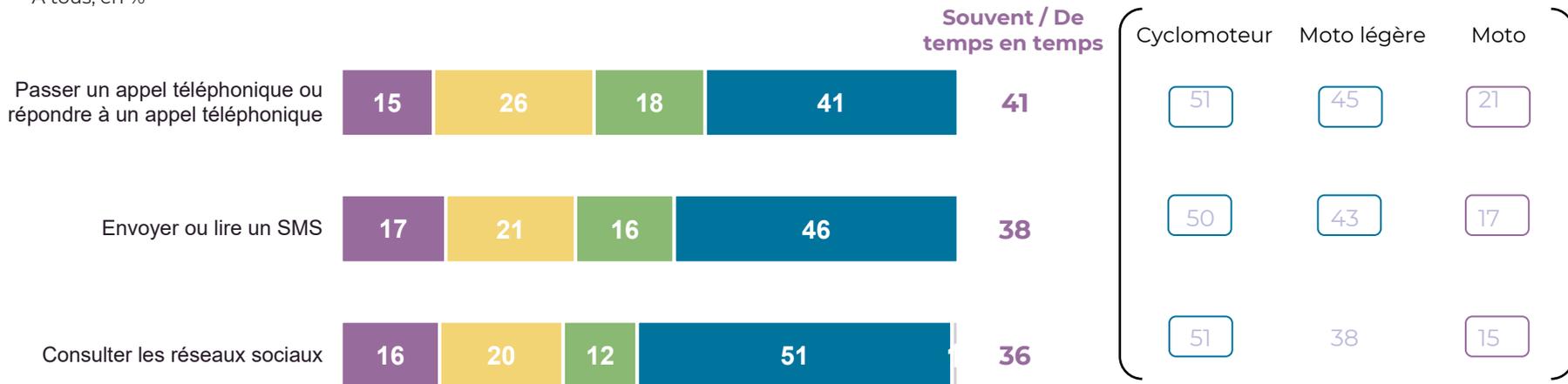


Que retenir ?

Un peu plus de la moitié des conducteurs de deux-roues motorisés affirment utiliser parfois leur téléphone en conduisant, principalement pour passer des appels téléphoniques.

[7] Quand vous êtes en train de conduire votre moto/scooter, à quelle fréquence réalisez-vous chacune des actions suivantes ?

- À tous, en % -



- Souvent
- De temps en temps
- Rarement
- Jamais
- Ne se prononce pas

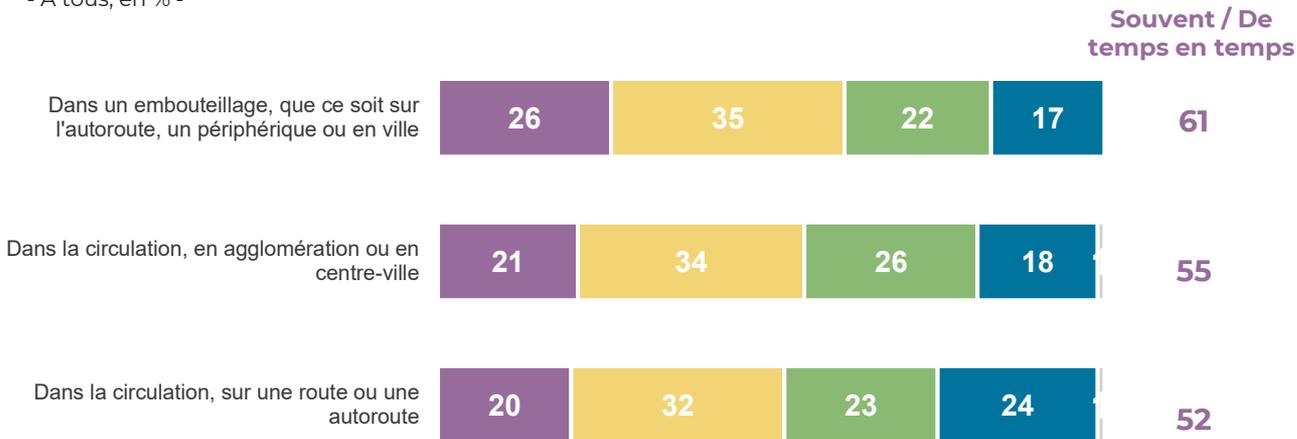
Que retenir ?

L'utilisation du téléphone apparaît plus importante pour les conducteurs de deux-roues de cylindrés de moins 125cm³ que de motos de plus grosses cylindrés, notamment par une conduite qui s'effectue le plus souvent en agglomération permettant des arrêts plus fréquents.



[8] Et quand vous conduisez votre moto ou scooter, pour chacune des situations suivantes, à quelle fréquence vous arrive-t-il de zigzaguer entre les files de voitures... ?

- À tous, en % -



Souvent / De temps en temps



75%

zigzaguent entre les files de voitures dans au moins une de ces situations

Moins de 35 ans : 81%

Utilisent une moto légère : 80%



- Souvent
- De temps en temps
- Rarement
- Jamais
- Ne se prononce pas

Évolution



Que retenir ?

3 conducteurs sur 4 affirment zigzaguer entre les files de voitures sur la route, une pratique plus courante dans un embouteillage qu'en circulation.

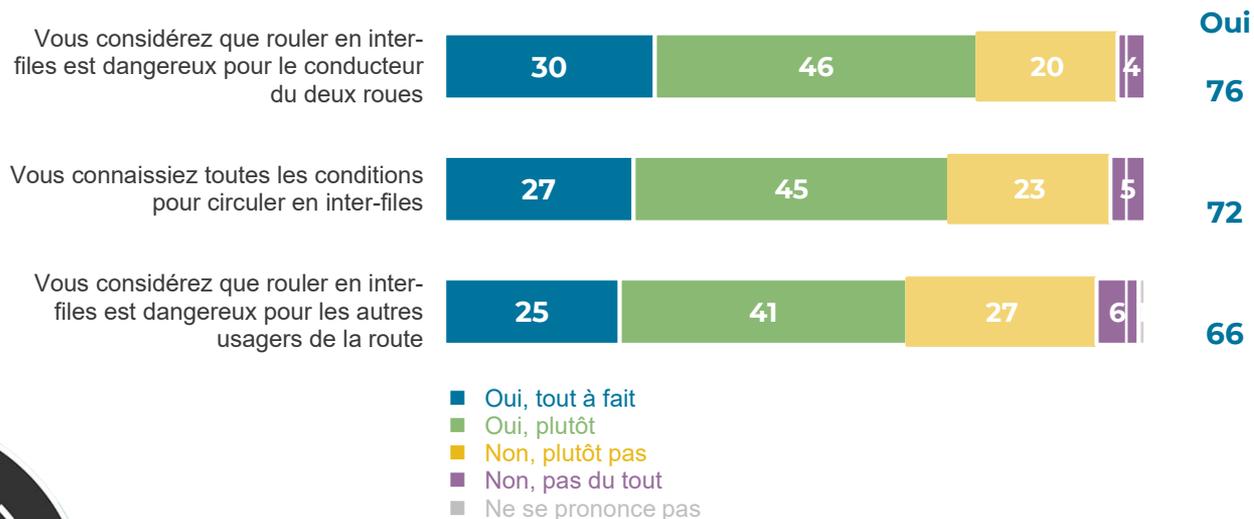
[9] Concernant la circulation en inter-files, diriez-vous que vous... ?

- À tous, en % -

A chaque répondant a été présenté la mise à niveau suivante :

Depuis le 11 janvier 2025, la circulation en inter-files (c'est-à-dire la circulation entre les files des voitures) est autorisée en France uniquement dans certaines conditions :

1. Sur les autoroutes ou des routes de deux voies minimum
2. Et si les files de voitures sont ininterrompues et roulent à une vitesse maximale de 50 km/h (par exemple lors d'un fort ralentissement ou d'un bouchon)



Que retenir ?

Si une majorité de motards affirme connaître les conditions pour circuler en inter-files, ils sont également 3 sur 4 à considérer cette situation comme dangereuse.

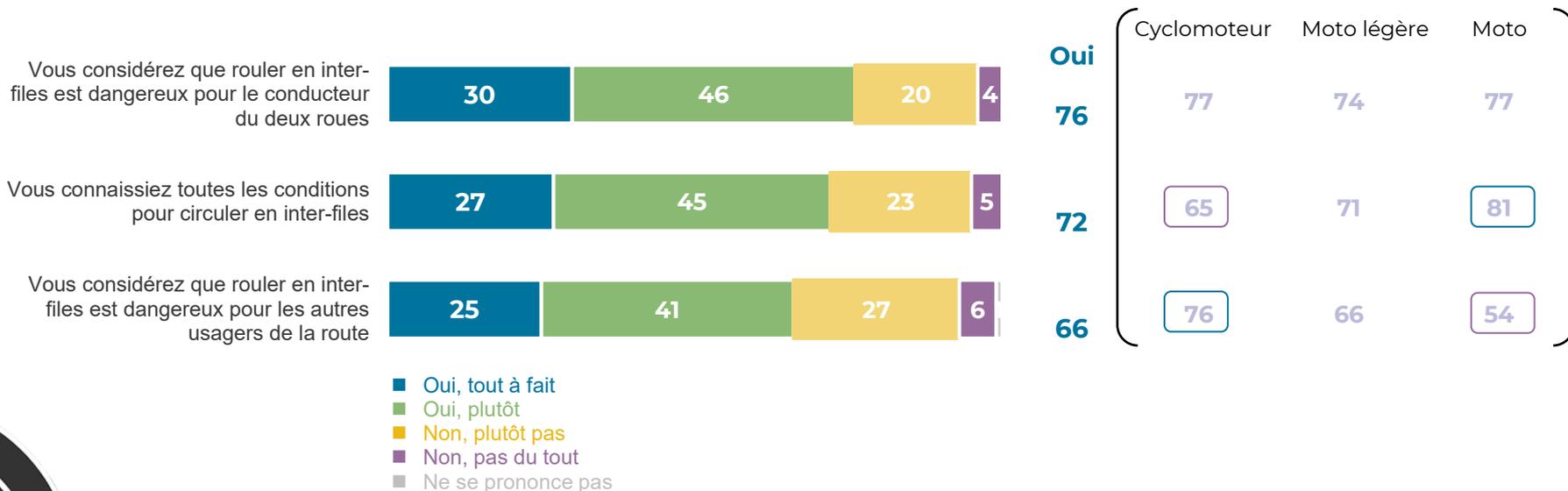
[9] Concernant la circulation en inter-files, diriez-vous que vous... ?

- À tous, en % -

A chaque répondant a été présenté la mise à niveau suivante :

Depuis le 11 janvier 2025, la circulation en inter-files (c'est-à-dire la circulation entre les files des voitures) est autorisée en France uniquement dans certaines conditions :

1. Sur les autoroutes ou des routes de deux voies minimum
2. Et si les files de voitures sont ininterrompues et roulent à une vitesse maximale de 50 km/h (par exemple lors d'un fort ralentissement ou d'un bouchon)



[10] Vous arrive-t-il de circuler en inter-files ?

- À tous, en % -

Oui et vous respectez toujours les conditions

Utilisent leur véhicule plusieurs fois par semaine : 58%
Utilisent une moto : 59%

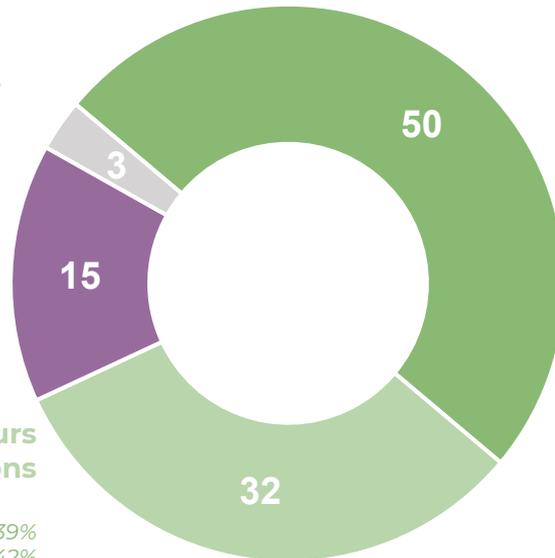
Ne se prononce pas

Non, vous ne circulez jamais en inter-files

50 ans et plus : 22%
Utilisent leur véhicule moins d'une fois par semaine : 19%

Oui, mais vous ne respectez pas toujours toutes les conditions

Moins de 35 ans : 39%
Utilisent une moto légère : 42%
Utilisent leur véhicule moins d'une fois par semaine : 41%



82%

des conducteurs
déclarent qu'il leur arrive
de rouler en inter-files

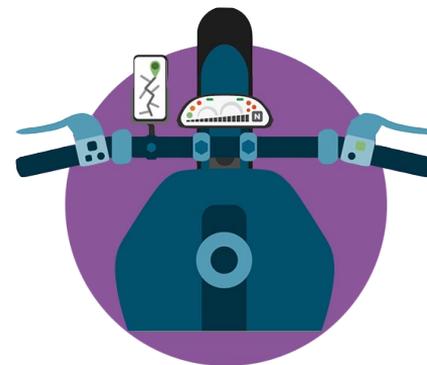


Que retenir ?

Plus de 8 motards et scootéristes sur 10 affirment circuler en inter-files, la majorité d'entre eux déclarant en respecter toujours les conditions. Cependant, près d'un tiers des conducteurs admettent parfois ne pas les respecter.

03

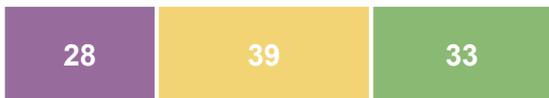
LES RISQUES D'ACCIDENT : PERCEPTION ET ATTITUDES DES CONDUCTEURS



[11] Alors que vous étiez sur votre moto/scooter, avez-vous déjà été... ?

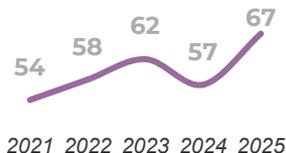
- À tous, en % -

Témoin d'un accident de la route impliquant un autre motard



Oui
67

Évolutions



73 %

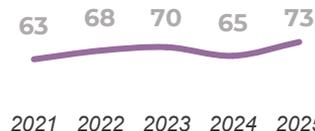
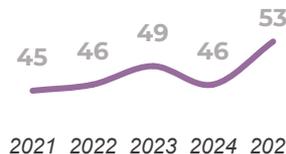
des conducteurs déclarent avoir déjà connu au moins l'une de ces situations.

Moins de 35 ans : 79%
Agglomération parisienne : 83%
Utilisent un cyclomoteur : 78%
Utilisent une moto légère : 77%

Impliqué(e) dans un accident de la route (accrochage, chute, etc.)



53



- Oui, plusieurs fois
- Oui, une fois
- Non
- Ne se prononce pas

Les **utilisateurs de cyclomoteurs** (63%), davantage que ceux qui utilisent une moto (38%), ont tendance à se déclarer **plus souvent impliqués dans un accident de la route.**

Que retenir ?

Près des $\frac{3}{4}$ des motards et scootéristes déclarent avoir été témoins d'un accident ou y avoir été impliqués, un score qui s'inscrit dans une tendance à la hausse depuis 5 ans.



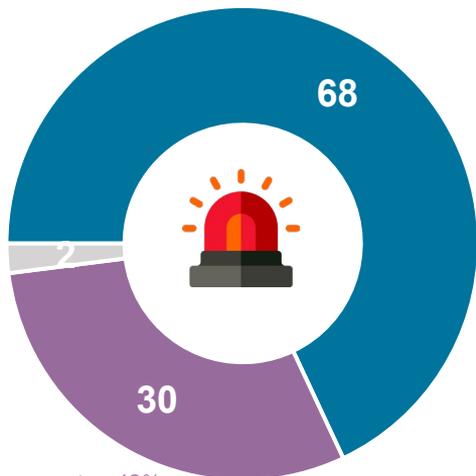
[12] Suite à cet accident dans lequel vous avez été impliqué(e), les services d'urgence (secours, pompiers, etc.) ont-ils été contactés ?

Si vous avez déjà eu plusieurs accidents de la route, merci de répondre concernant celui le plus récent

- Aux conducteurs qui déclarent avoir déjà été impliqués dans un accident, en % -



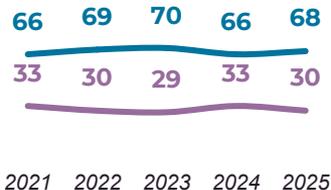
Rappel :
53% des conducteurs déclarent avoir déjà été impliqués dans un accident



Utilisent une moto : 49%
Conduisent depuis plus de 10 ans : 43%

Moins de 35 ans : 73%
Région parisienne : 77%
Utilisent leur deux-roues motorisé depuis moins de 5 ans : 74%
Utilisent un cyclomoteur : 78%

Évolutions



■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

[13] Et comment ont-été contactés les services d'urgence ?

Si vous avez déjà eu plusieurs accidents de la route, merci de répondre concernant celui le plus récent

- Aux conducteurs qui déclarent avoir déjà été impliqués dans un accident pour lequel les services d'urgence ont été contactés, en % -

Par une autre personne qui n'était pas impliquée dans... **35** ▲+ 2 pts

Par une autre personne impliquée dans l'accident **31** ▲+ 2 pts

Par vous-même **29** =

Par une application smartphone, détectant automatiquement... **4** ▼ - 4 pts

Vous ne savez pas **1**

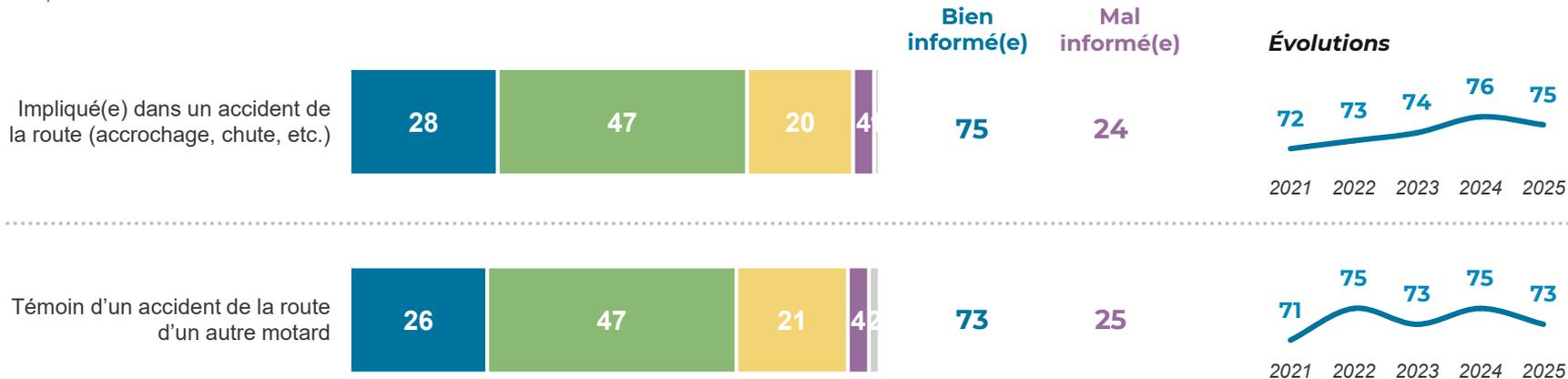
Que retenir ?



Dans plus de 2 cas sur 3, les motards et scooteristes impliqués dans un accident déclarent que les secours ont été contactés, un niveau en ligne avec les années précédentes. Dans un peu plus d'un tiers des cas, l'appel provient d'un témoin non impliqué dans l'accident, et dans près de 3 cas sur 10, c'est le motard lui-même qui indique les avoir contactés

[14] Et diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal informé(e) sur comment réagir lorsque vous êtes... ?

- À tous, en % -



- Très bien informé(e)
- Plutôt bien informé(e)
- Plutôt mal informé(e)
- Très mal informé
- Ne se prononce pas

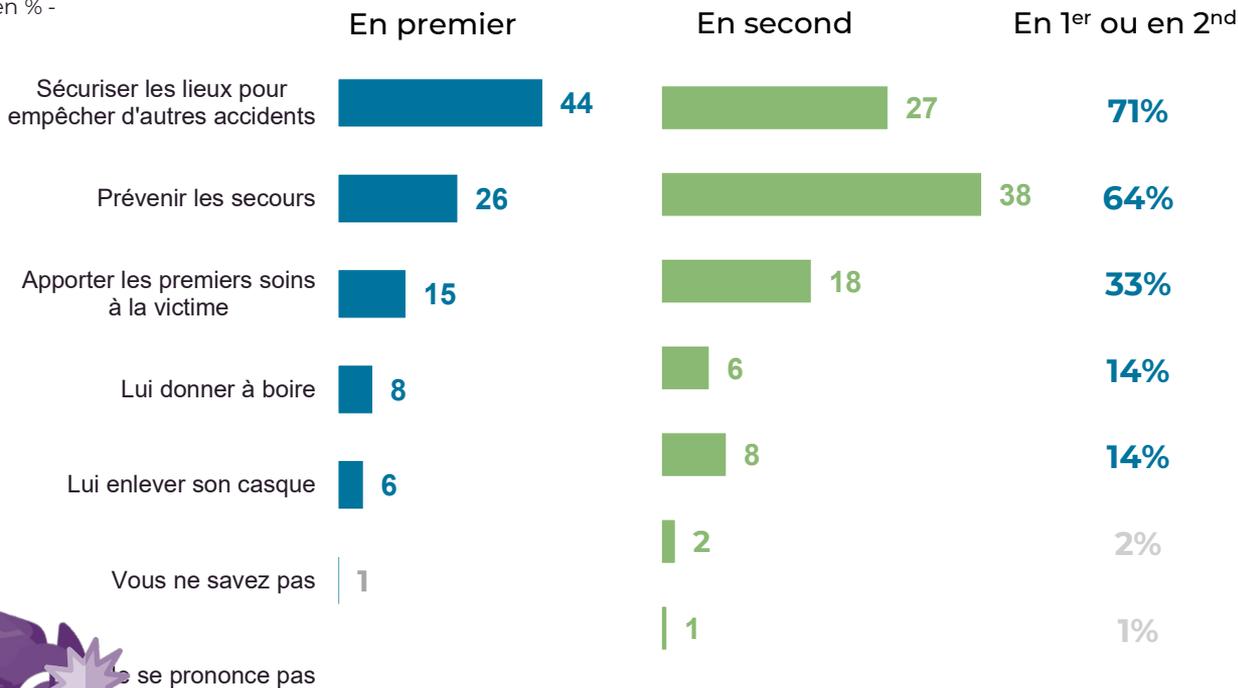


Que retenir ?

3/4 des motards/scootéristes pensent être bien renseignés sur les mesures à prendre en cas d'accident de la route, qu'ils soient directement impliqués ou simplement témoins. Notons néanmoins que seulement un quart environ sent « très bien informé ».

[15] Selon vous, en cas d'accident de la route impliquant un motard, que faut-il faire en priorité ? En premier ? Et en second ?

- À tous, en % -



Que retenir ?

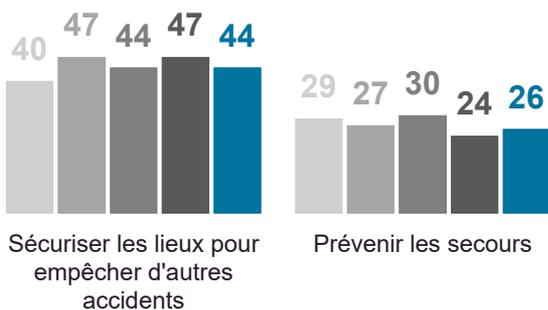
Les conducteurs de motos et de scooters reconnaissent deux actions principales à entreprendre : en premier lieu sécuriser la zone pour prévenir d'autres accidents, et dans un second temps, alerter les services de secours.



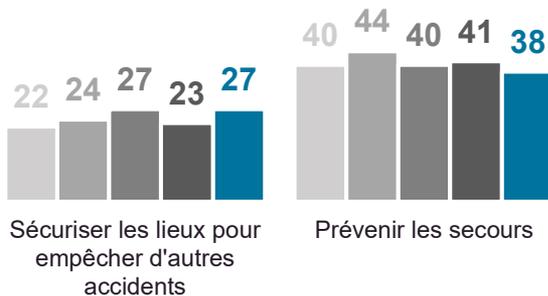
[15] Selon vous, en cas d'accident de la route impliquant un motard, que faut-il faire en priorité ? En premier ? Et en second ?

- À tous, en % de réponses « En premier ou en second »

En premier



En second



● 2021

● 2022

● 2023

● 2024

● 2025



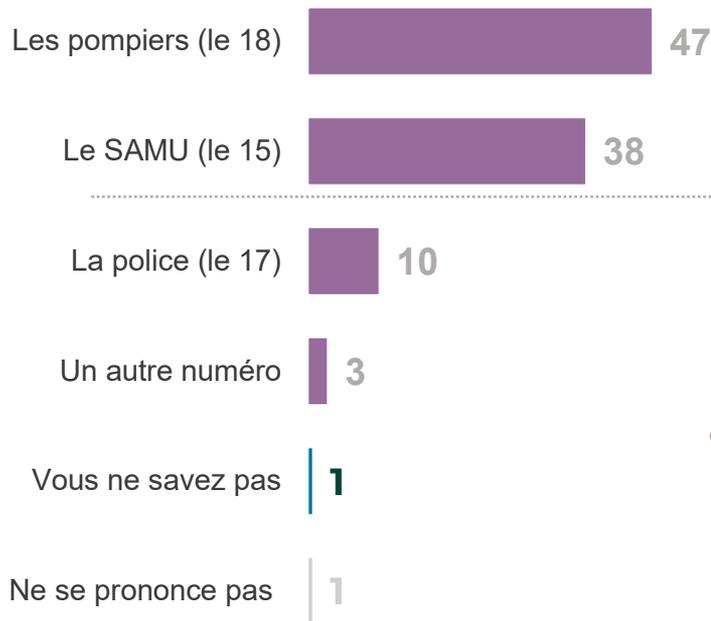
Que retenir ?

De manière générale, la sécurisation du lieu de l'accident est l'action la plus citée à réaliser en premier et ce, depuis 2021 devant l'appel au secours.



[16] Selon vous, en cas d'accident de la route impliquant un motard, quel service d'urgence faut-il prévenir en priorité ?

- À tous, en % -



Que retenir ?

En cas d'accident, les pompiers sont identifiés comme les premiers intervenants à contacter parmi les services d'urgence, devant le SAMU.



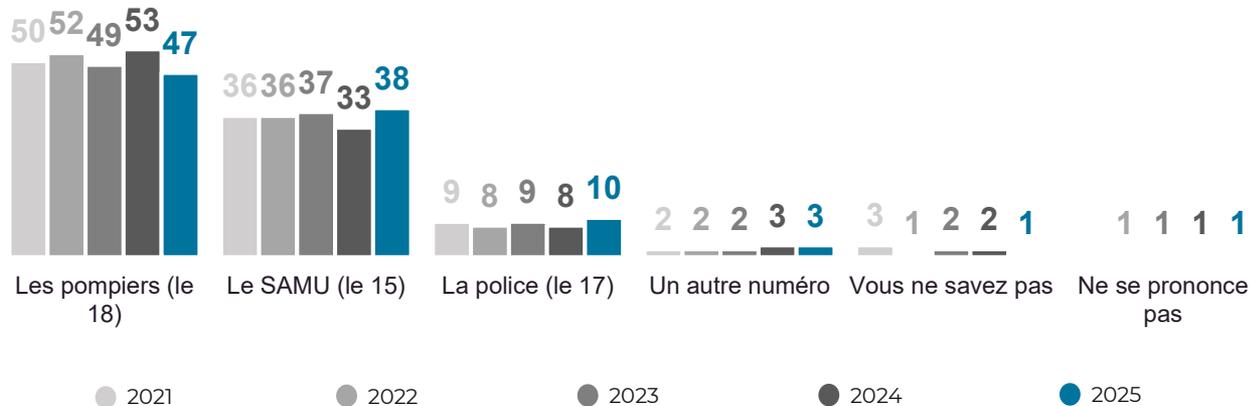
[16] Selon vous, en cas d'accident de la route impliquant un motard, quel service d'urgence faut-il prévenir en priorité ?

- À tous, en % -



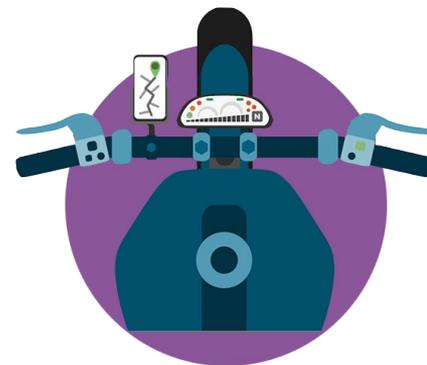
Que retenir ?

On observe une augmentation de motards/scootéristes qui appelleraient prioritairement le SAMU (pour retrouver un niveau proche de celui mesuré en 2023), au détriment des pompiers.



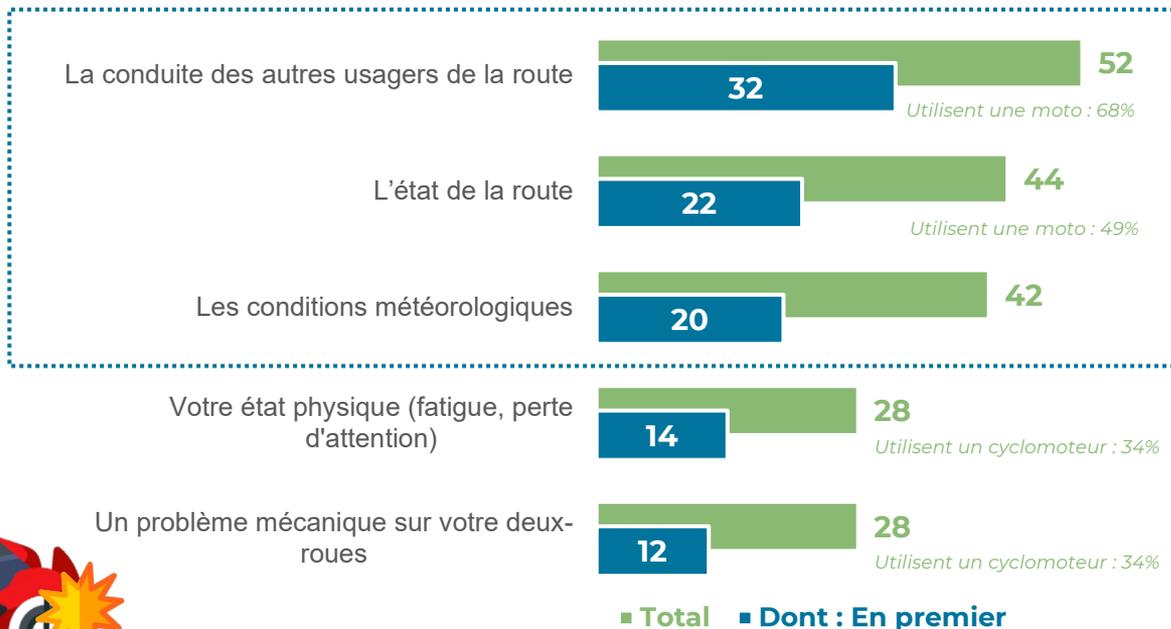
04

LA SÉCURITÉ SUR LA ROUTE : QUELLES REPRÉSENTATIONS ?



[17] Parmi les risques suivants, lesquels craignez-vous le plus lorsque vous roulez ? En premier, en second ?

- À tous, en % -



Que retenir ?

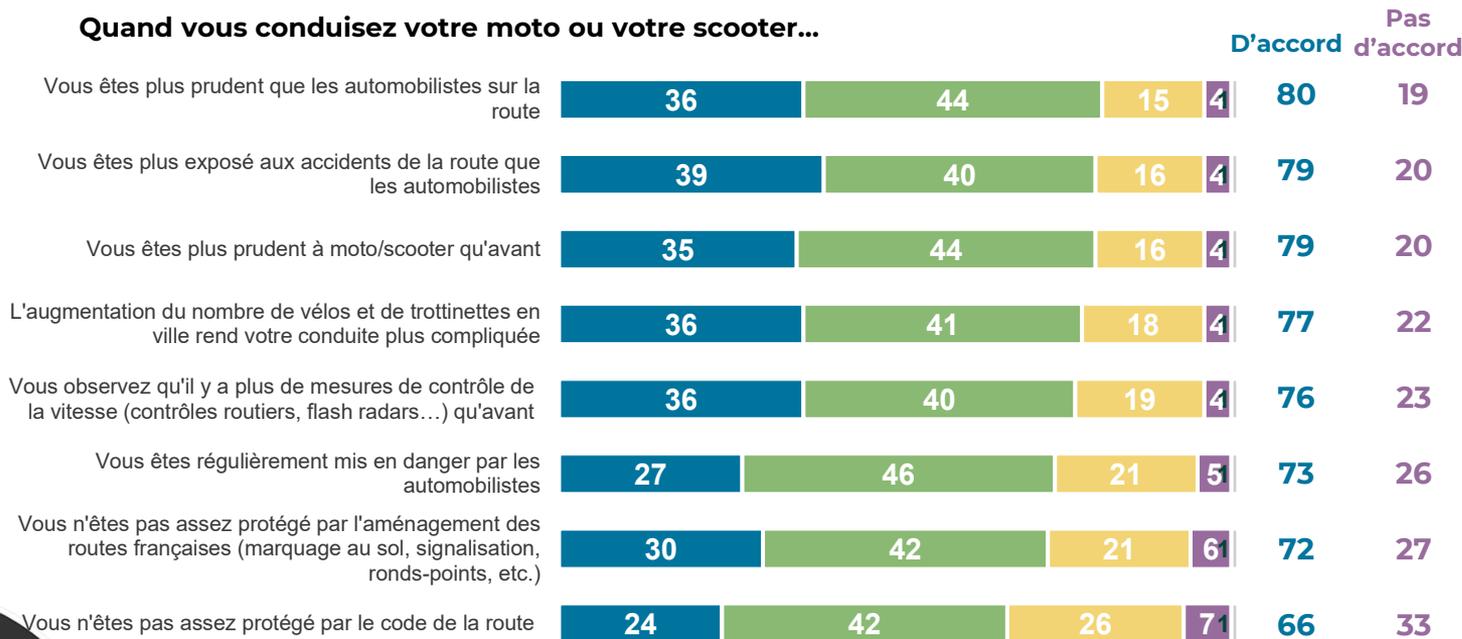
Plus de la moitié des conducteurs de motos et de scooters affirment craindre la conduite des autres usagers de la route. L'état de la route et les conditions météorologiques sont également cités par plus de 40% d'entre eux.



[18] De manière générale, diriez-vous que vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacune des propositions suivantes ?

- À tous, en % -

Quand vous conduisez votre moto ou votre scooter...



Que retenir ?

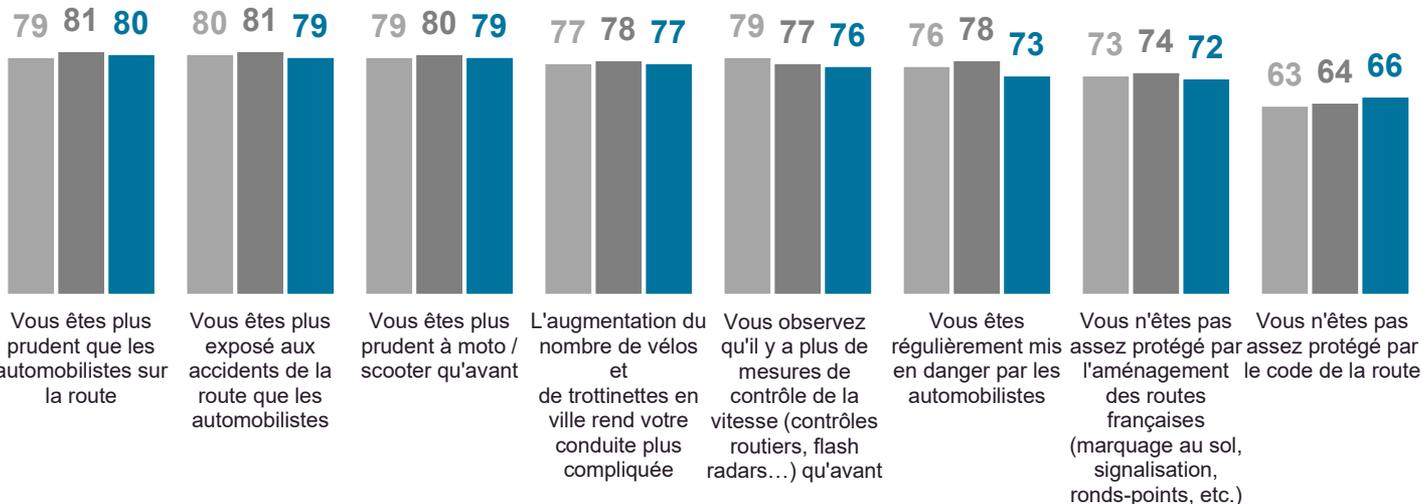
La plupart des motards/scootéristes estiment être plus exposés aux accidents que les automobilistes, se sentent mis en danger par ces derniers et peu protégés par les infrastructures routières. Ils estiment également être plus prudents qu'auparavant, aussi bien par rapport à leur propre conduite que par rapport à celle des automobilistes.

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ Ne se prononce pas

[18] De manière générale, diriez-vous que vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacune des propositions suivantes ?

- À tous, en % de réponses « D'accord »

Quand vous conduisez votre moto ou votre scooter...



Que retenir ?

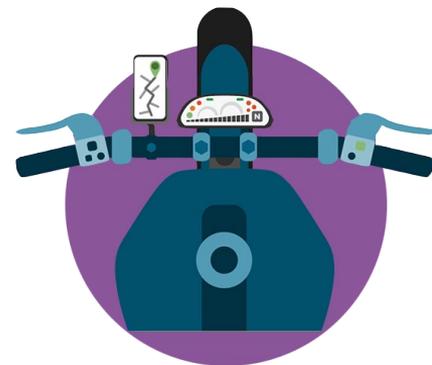
Au cours des dernières années, le sentiment de sécurité sur les routes reste stable dans l'ensemble

● 2023

● 2024

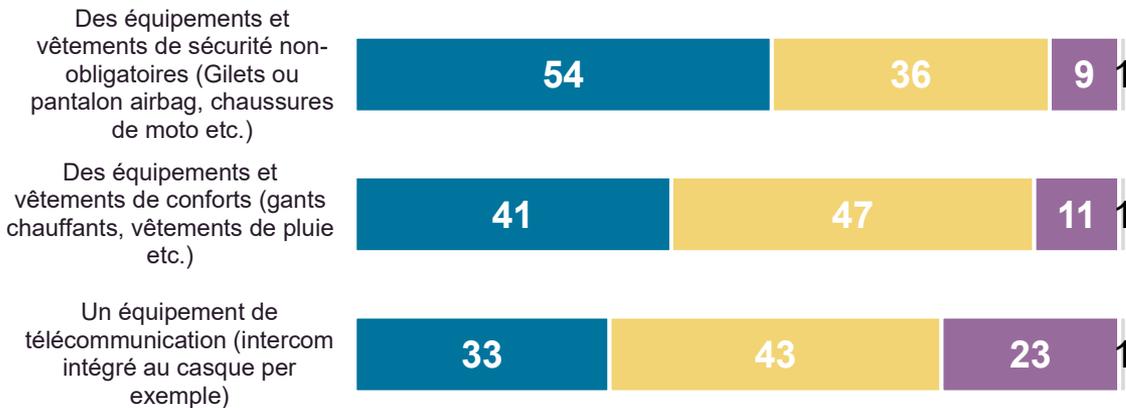
● 2025

05 PRÉVENTION ROUTIÈRE : QUELLES ATTENTES DES CONDUCTEURS ?

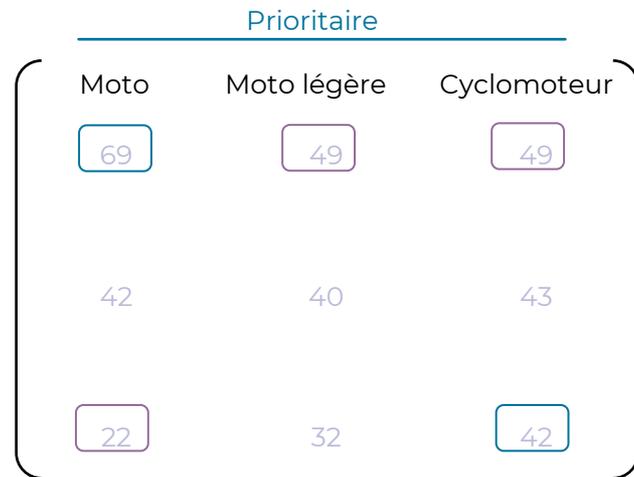


[19] En dehors de l'équipement de protection obligatoire (casque et gants certifiés), diriez-vous que chacun des équipements suivants est prioritaire, important mais pas prioritaire ou secondaire à posséder ?

- À tous, en % -



■ Prioritaire ■ Important mais pas prioritaire ■ Secondaire ■ Ne se prononce pas



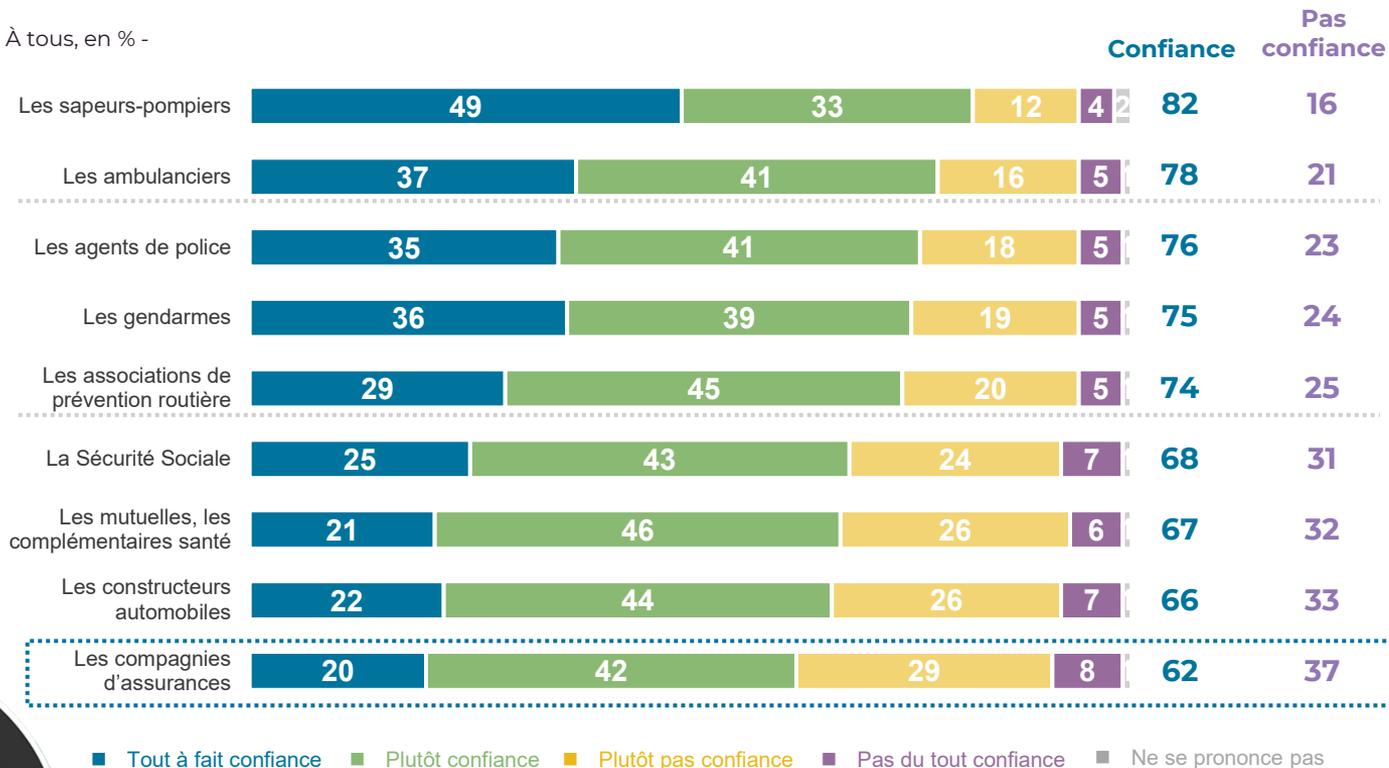
Que retenir ?

Les équipements et vêtements de sécurité non-obligatoires sont largement perçus comme importants, voire prioritaire à posséder pour plus de la moitié des conducteurs de deux-roues motorisés. Les équipements et vêtements de confort sont aussi perçus comme très importants



[20] Faites-vous confiance ou non à chacun des acteurs suivants pour agir dans le bon sens en matière de prévention routière ?

- À tous, en % -



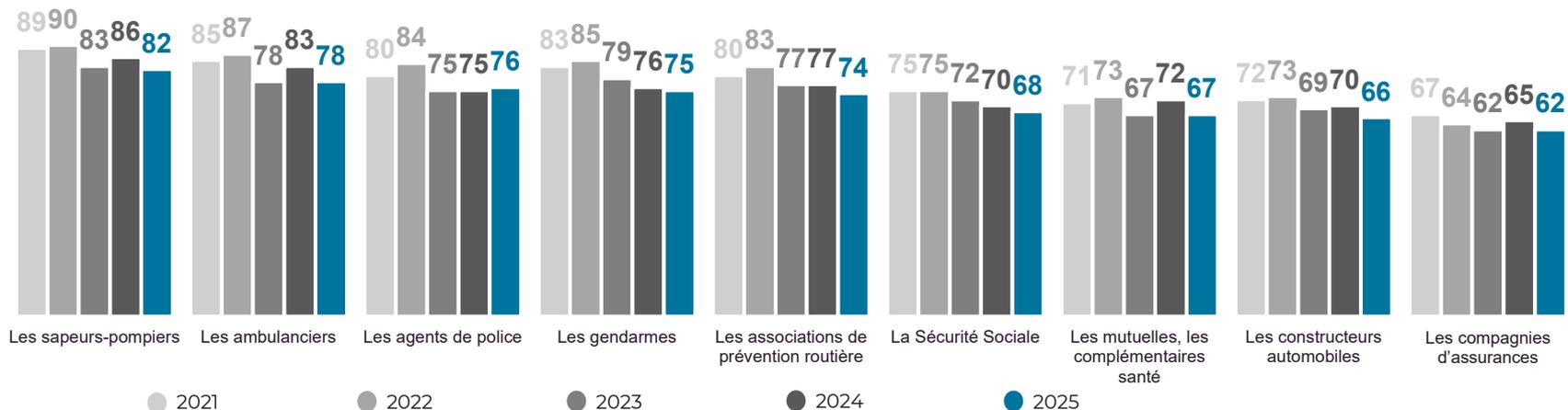
Que retenir ?

Les acteurs du secours s'imposent comme les principaux acteurs de confiance, devant les agents de police, les gendarmes et les associations.
Plus de 6 motards et scooteristes sur 10 font également confiance aux compagnies d'assurances.

Ceux qui utilisent fréquemment leur deux-roues motorisé ont tendance à accorder davantage leur confiance à ces différents acteurs que ceux qui l'utilisent moins souvent.

[20] Faites-vous confiance ou non à chacun des acteurs suivants pour agir dans le bon sens en matière de prévention routière ?

- À tous, en % de réponses « **Confiance** » -



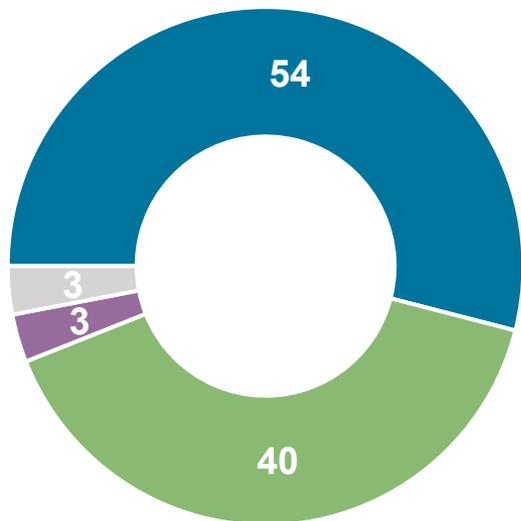
Que retenir ?

Le niveau de confiance des motards et des conducteurs de scooters retrouve des niveaux proches de 2023 pour les compagnies d'assurances, les mutuelles, les ambulanciers et les sapeurs-pompiers. Les autres acteurs connaissent pour leur part une légère baisse qui s'inscrit dans la dynamique débutée en 2023



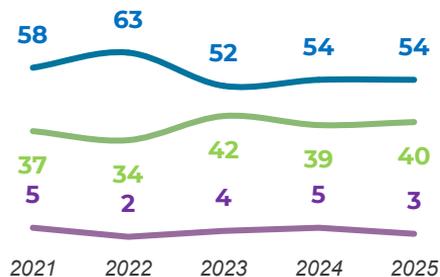
[21] Jugez-vous tout à fait prioritaire, important mais pas prioritaire ou pas important qu'une assurance moto/scooter propose des outils de prévention à ses assurés ?

- À tous, en % -



■ Tout à fait prioritaire ■ Important mais pas prioritaire ■ Pas important ■ Ne se prononce pas

Évolutions

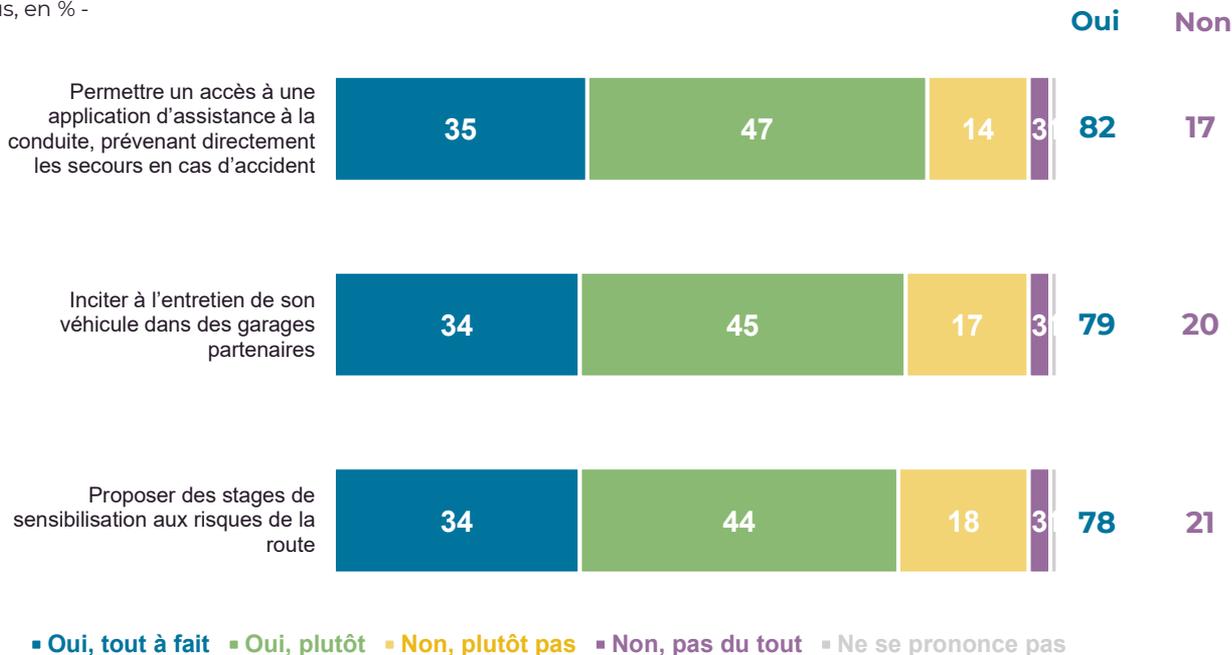


Que retenir ?

Plus de la moitié des utilisateurs de deux-roues motorisés considèrent désormais comme tout à fait prioritaire qu'une compagnie d'assurance offre des outils de prévention à ses clients, une proportion stable depuis 2023.

[22] Selon vous, chacune des initiatives suivantes devrait-elle être proposée ou non par votre assurance moto pour prévenir des accidents de la route ?

- À tous, en % -



Que retenir ?

Les motards et les conducteurs de scooters se déclarent très intéressés par les initiatives proposées. Ceux qui utilisent fréquemment leur deux-roues motorisé ont tendance à considérer que l'ensemble de ces initiatives devraient être proposées par leur assurance.



96 %

des conducteurs estiment qu'au moins l'une de ces initiatives devrait être proposée pour prévenir des accidents de la route.

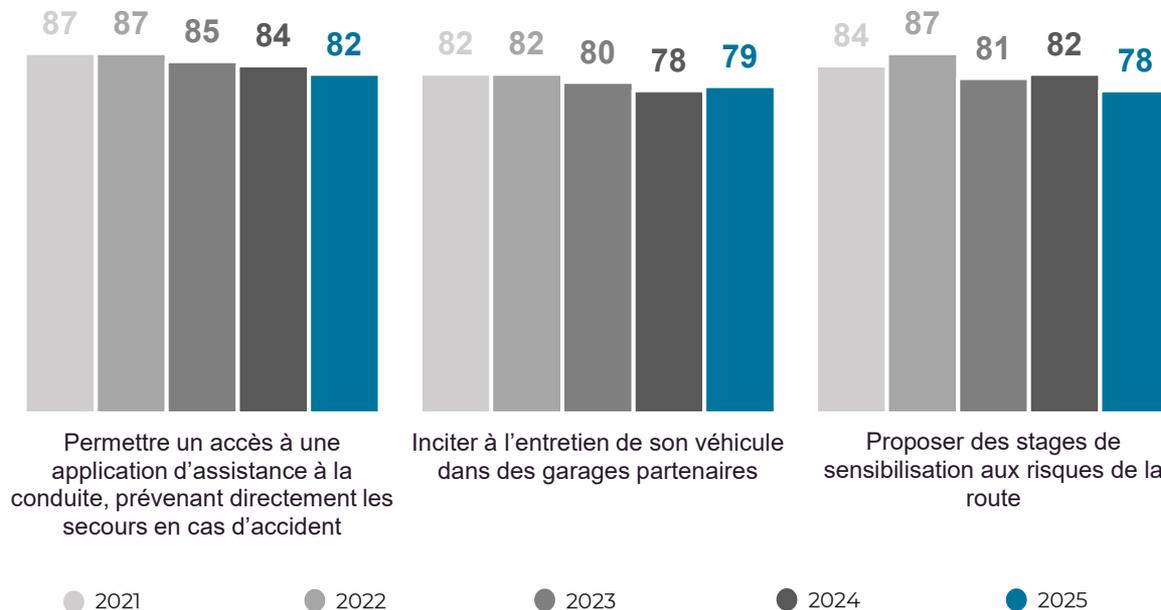
[22] Selon vous, chacune des initiatives suivantes devrait-elle être proposée ou non par votre assurance moto pour prévenir des accidents de la route ?

- À tous, en % de réponses « Oui » -



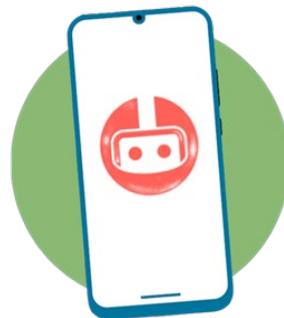
Que retenir ?

Si chacune des initiatives recueille un bon niveau d'intérêt, les stages de sensibilisation sont moins mis en avant cette année, de même que l'application d'assistance à la conduite, dont la perception est en légère baisse.



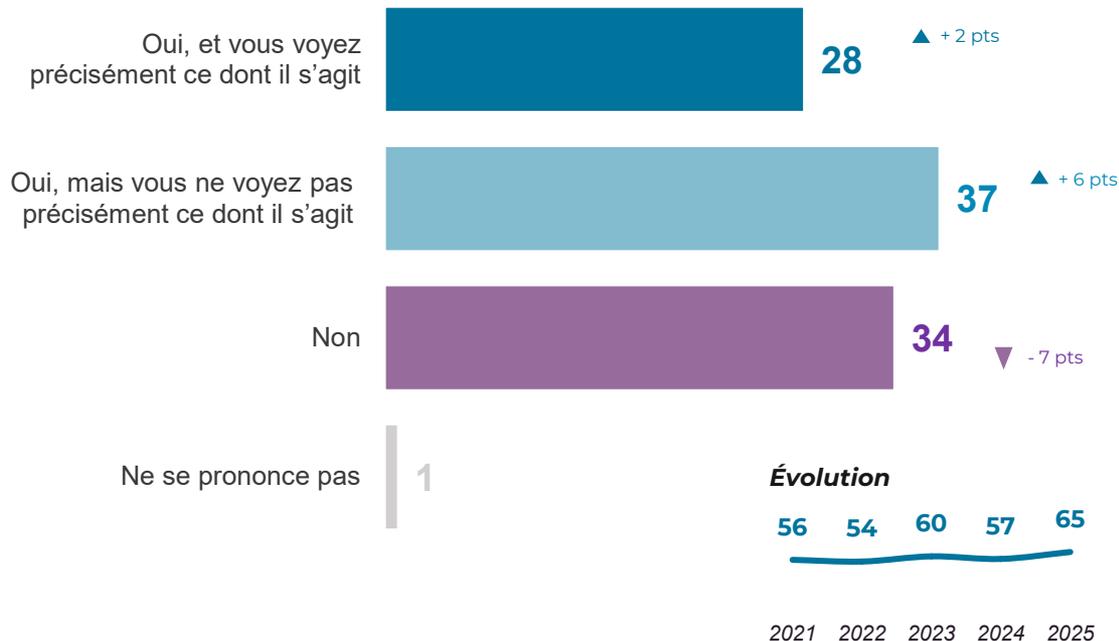
06

**REGARD DES CONDUCTEURS
SUR LA PROPOSITION D'UN
PARTENARIAT D'UNE
ASSURANCE AVEC
L'APPLICATION LIBERTY RIDER**



[23] Avez-vous déjà entendu parler de l'application d'aide à la conduite « Liberty Rider » ?

- À tous, en % -



65 %

en ont entendu parler

Moins de 35 ans : 73%

Agglo parisienne : 71%

Utilisent un cyclomoteur : 74%

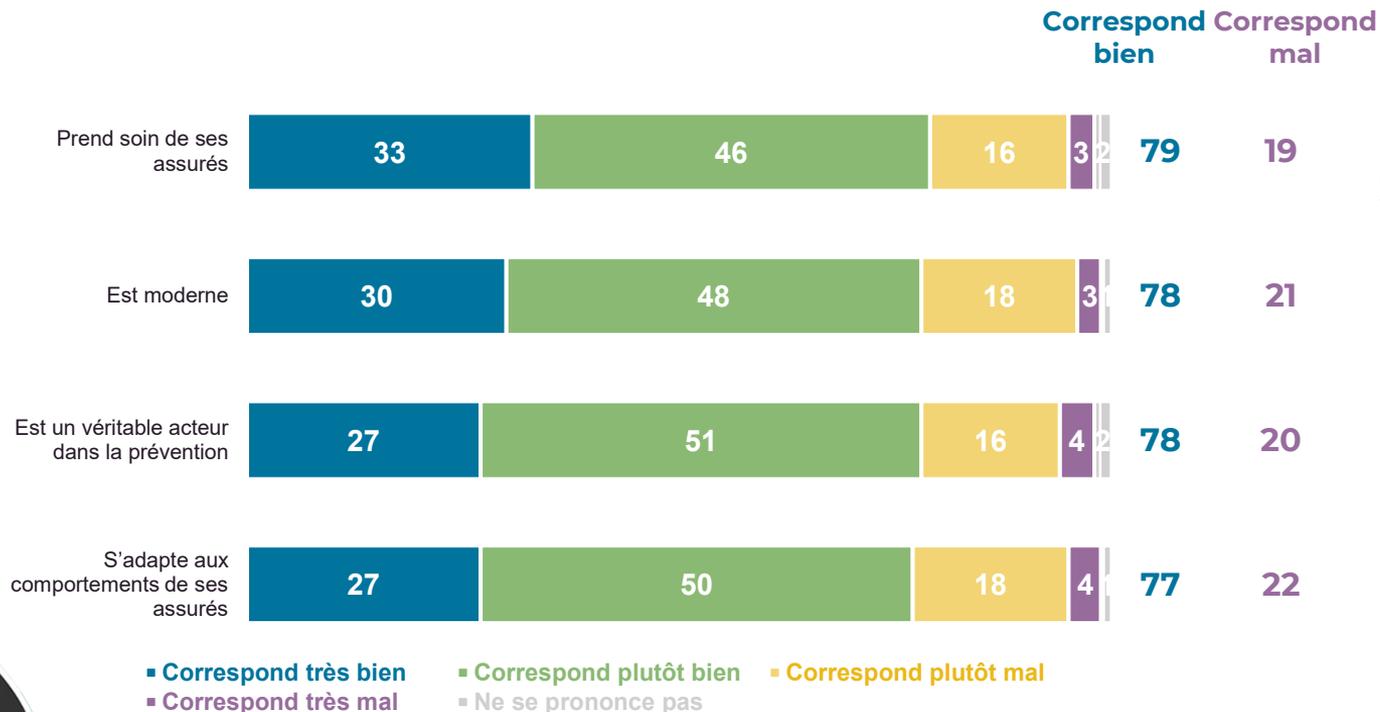


Que retenir ?

Deux tiers des utilisateurs de deux-roues motorisés affirment avoir déjà entendu parler de Liberty Rider, une proportion en forte progression depuis l'année dernière.

[24] Chacun des qualificatifs suivants correspond-il bien ou mal selon vous à une assurance qui proposerait un accès complet à ce type d'application dans le cadre d'un contrat d'assurance moto ?

- À tous, en % -

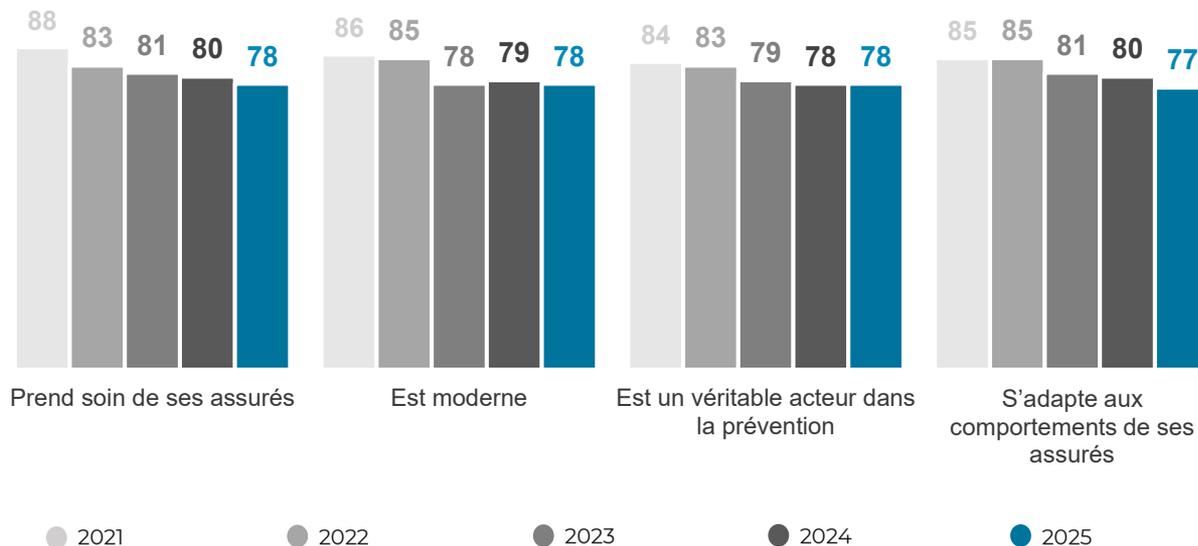


Que retenir ?

Les conducteurs de deux-roues motorisés auraient une perception très positive envers une assurance qui proposerait un accès complet à une application de type « Liberty Rider » dans ses contrats moto

[24] Chacun des qualificatifs suivants correspond-il bien ou mal selon vous à une assurance qui proposerait un accès complet à ce type d'application dans le cadre d'un contrat d'assurance moto ?

- À tous, en % de réponses « **Correspond bien** » -

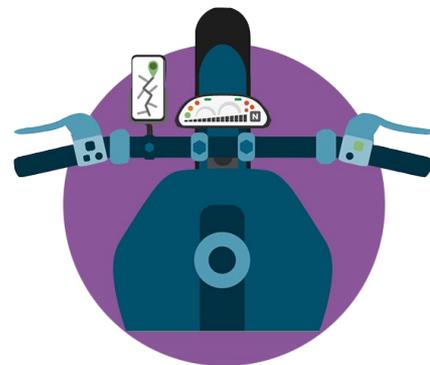


Que retenir ?

Les qualificatifs demeurent plutôt stables depuis 2023, à l'exception de l'affirmation sur l'adaptation au comportement des assurés qui connaît une légère baisse

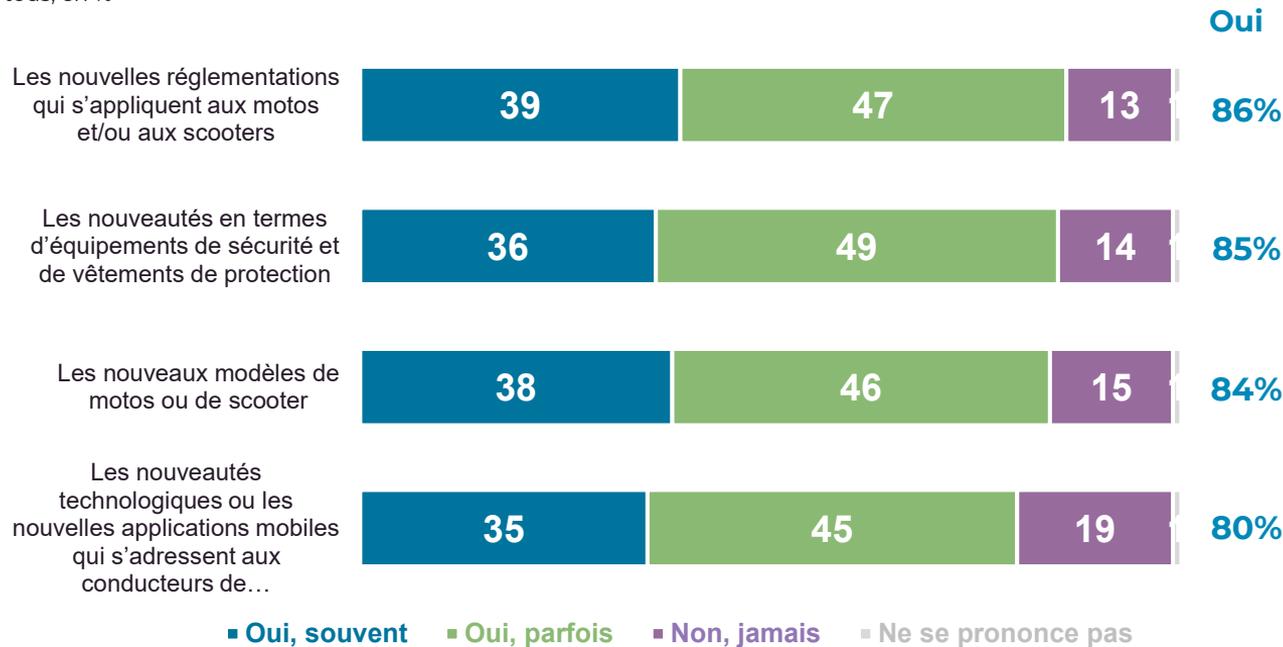
07

HABITUDES DES CONDUCTEURS EN MATIÈRE D'INFORMATION



[25] De manière générale, diriez-vous que vous vous informez sur chacun des éléments suivants ?

- À tous, en % -

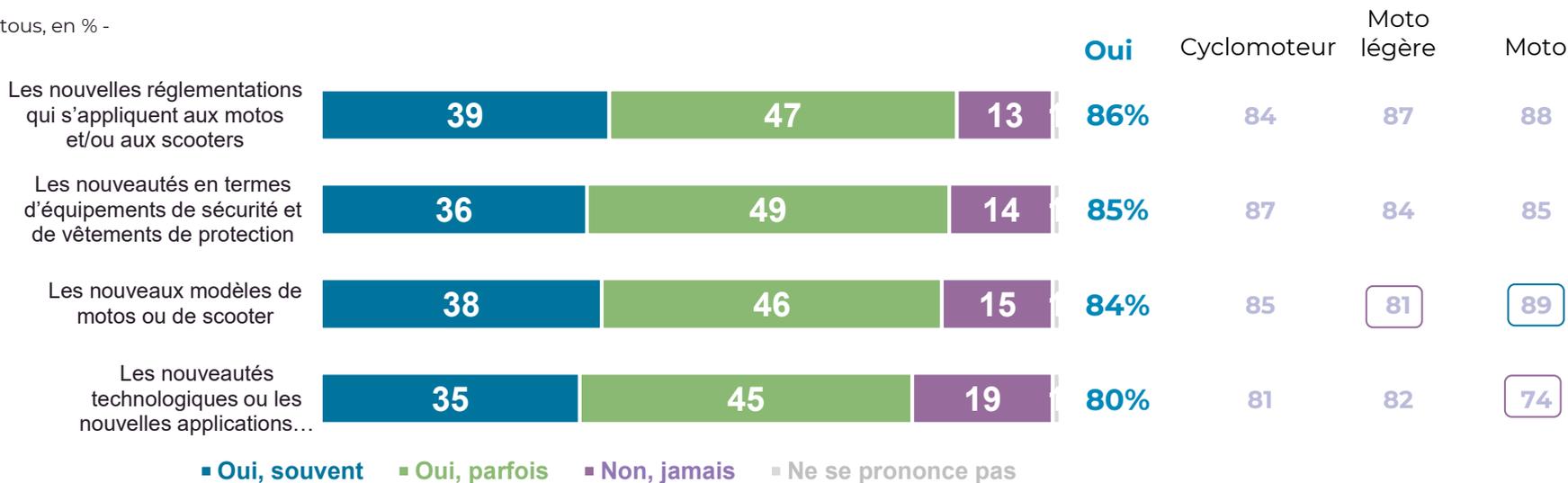


Que retenir ?

Les conducteurs de motos et scooters déclarent majoritairement s'informer sur les nouveautés dans le domaine des deux-roues motorisés, que ce soit en termes de réglementations, d'équipements, de modèles ou de technologies

[25] De manière générale, diriez-vous que vous vous informez sur chacun des éléments suivants ?

- À tous, en % -



Que retenir ?

Plus précisément, les nouveautés en termes d'équipement intéressent autant les conducteurs quel que soit la cylindrée du deux-roues qu'ils conduisent



[26] De manière générale, comment vous informez-vous sur les évolutions en termes de sécurité routière ? Que ce soit en termes d'équipements de protection, nouvelles règles applicables...

- À tous, en % -

		Cyclomoteur	Moto légère	Moto
A la télévision	37	35	38	38
Sur les réseaux sociaux	35	34	33	39
Sur des sites internet d'informations généralistes	30	29	30	31
Sur des sites internet spécialisés	28	24	27	35
Par des mails ou newsletters reçus de la part des fabricants ou compagnies d'assurances	25	27	27	20
Par des magazines d'informations	21	23	19	23
Par la presse généraliste	21	21	22	18
Par un autre moyen, précisez	1	-	-	2
Vous ne vous informez pas sur les nouveautés en termes de sécurité routière	5	3	5	8
Ne se prononce pas	1			



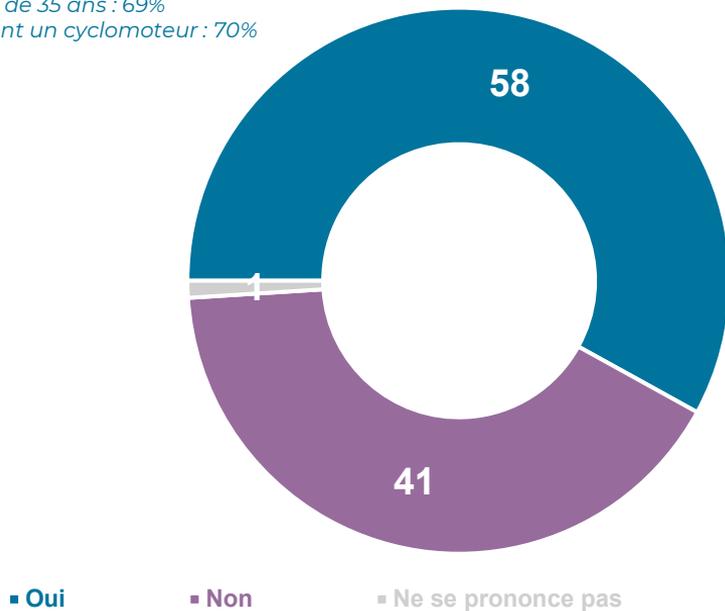
Que retenir ?

Les motards et scootéristes déclarent s'informer par une diversité de canaux, avec une prime pour la télévision et les réseaux sociaux

[27] Vous souvenez-vous avoir vu, lu ou entendu une ou plusieurs campagnes de communication sur la prévention routière pour les deux roues motorisés (motos, scooters) au cours des derniers mois ?

- À tous, en % -

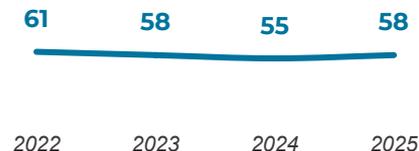
Moins de 35 ans : 69%
Utilisent un cyclomoteur : 70%



Que retenir ?

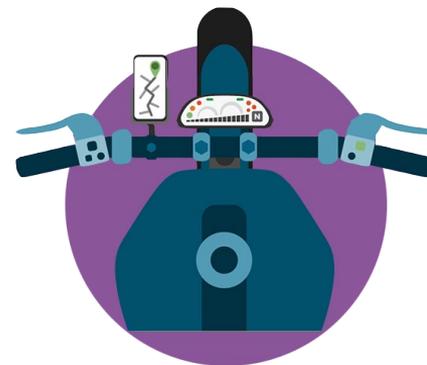
Près de 6 conducteurs sur 10 affirment se souvenir d'une campagne de prévention routière pour les deux roues-motorisés, un résultat qui retrouve un niveau identique à celui mesuré en 2023.

Évolutions



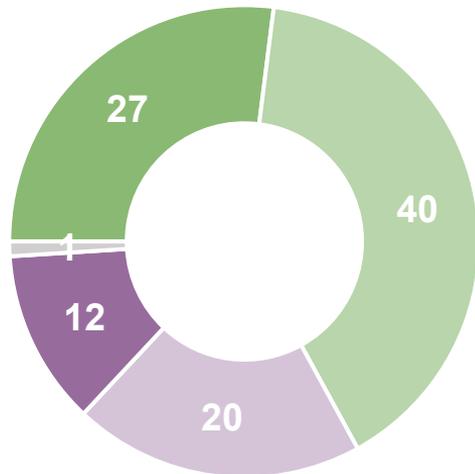
08

PERCEPTIONS CONCERNANT LE CONTRÔLE TECHNIQUE OBLIGATOIRE



[28] Depuis avril 2024, le contrôle technique pour les deux-roues à moteur est obligatoire en France. Avez-vous le sentiment que cette obligation a amélioré ou non la sécurité des conducteurs de deux-roues motorisés sur les routes ?

- À tous, en % -



50 ans et plus : 51%
Utilisent des deux-roues motorisés depuis plus de 10 ans : 47%

Oui : 67%

Moins de 35 ans : 73%
Agglo. Parisienne : 77%
Utilisent des deux-roues motorisés depuis moins de 5 ans : 75%



Que retenir ?

Deux tiers des conducteurs de deux-roues motorisés considèrent que l'obligation du contrôle technique a amélioré leur sécurité sur les routes

En % de réponse « Oui »

Cyclomoteur

80

Moto légère

71

Moto

45

■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas

[29] Et le contrôle technique obligatoire vous a-t-il incité ou pas à entretenir davantage votre deux-roues motorisé ?

- À tous, en % -

Oui : 61%

Moins de 35 ans : 67%
Agglo. Parisienne : 69%
Utilisent des deux-roues motorisés depuis moins de 5 ans : 67%
Utilisent un cyclomoteur : 72%

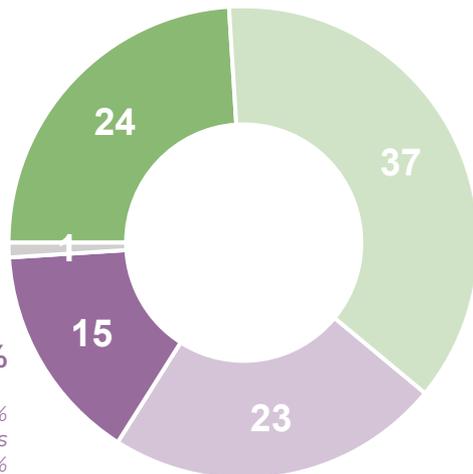


Que retenir ?

6 conducteurs du 10 déclarent que la nature obligatoire du contrôle technique les a incités à davantage entretenir leur moto ou scooter

Non : 38%

50 ans et plus : 55%
Utilisent des deux-roues motorisés depuis plus de 20 ans : 55%
Utilisent une moto : 53%



En % de réponse « Oui »

Cyclomoteur

72

Moto légère

63

Moto

46

■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas

À propos du Baromètre Assurances de BPCE L'Observatoire consacré aux deux-roues

Réalisé par BPCE Assurances en partenariat avec l'Institut Harris Interactive, le Baromètre Assurances consacré aux deux-roues établit pour la 5e année consécutive un état des lieux objectif sur les pratiques et attitudes des conducteurs de motos et scooters, notamment leur sentiment de vulnérabilité face aux accidents de la route.

L'enquête a été réalisée en ligne du 18 au 26 février 2025 par Harris Interactive, auprès d'un échantillon de 1 023 personnes, représentatif des utilisateurs de deux-roues motorisés (moto ou scooter) au moins une fois par mois.

Elle tient compte de la méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région de l'interviewé(e) et fréquence d'utilisation d'un deux-roues motorisé. BPCE L'Observatoire recouvre l'ensemble des publications et des études réalisées par les économistes et les experts métiers du Groupe BPCE sur les sujets d'économie et de société, en lien avec nos activités de banquier et d'assureur.

Tout au long de l'année, de nombreuses thématiques sont traitées : immobilier, épargne, entreprise, assurance, paiement, santé, sport, etc.

L'ensemble des publications de BPCE Assurances est
accessible sur
assurances.groupebpce.com